

Rapport annuel 2014

Coopération internationale de la Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

CONTENU

Highlights	3
Editorial	5
Politique de développement	6
PRÉVENTION DES CRISES ET AIDE D'URGENCE	8
– Fournir de l'aide aux personnes fuyant la guerre et les catastrophes	
– Approvisionnement en eau pour les réfugiés syriens au Liban	
– Engagement de la Suisse dans les contextes fragiles : le cas du Mali	
ACCÈS AUX RESSOURCES ET AUX SERVICES	14
– Favoriser le succès des petites exploitations agricoles	
– Des écoles pour les enfants afghans	
– Renforcer les systèmes de santé pour lutter contre Ebola	
Recherche	20
Culture	22
Nos régions d'intervention	24
CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE	26
– Créer des plus-values en innovant avec le secteur privé	
– Surmonter les défis de l'urbanisme	
– La Colombie sur la voie de l'innovation et de la connaissance	
DÉMOCRATIE ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ	32
– La formation professionnelle et l'emploi des jeunes ouvrent de nouvelles perspectives	
– Pour une Europe démocratique et sûre	
– Indonésie : vers plus d'efficacité dans la gestion des finances publiques	
UNE MONDIALISATION PROPICE AU DÉVELOPPEMENT	38
– Reconnaître et mettre à profit le potentiel de la main-d'oeuvre migrante	
– Du puits villageois au réseau d'eau : un modèle de gestion péruvien fait école	
– Fonds vert pour le climat: investir dans le futur	
Nos partenaires	44
La DDC et le SECO en bref	46
Statistiques 2014	47
Impressum	

HIGHLIGHTS



FOURNIR DE L'AIDE AUX PERSONNES FUYANT LA GUERRE ET LES CATASTROPHES

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde n'a jamais compté autant de personnes fuyant les conflits et les catastrophes. La protection des populations menacées est au cœur de l'action humanitaire de la Suisse. En collaboration avec ses partenaires, elle s'attache à soulager sur place la détresse et la misère des populations affectées. (p. 8)



FAVORISER LE SUCCÈS DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'agriculture commerciale a un rôle crucial à jouer dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition. Beaucoup de petites productrices et de petits producteurs n'ont toutefois pas accès aux crédits et manquent de connaissances sur l'économie de marché. Durant l'Année internationale de l'agriculture familiale, la Suisse a poursuivi ses activités visant à renforcer les producteurs locaux. (p. 14)



CRÉER DES PLUS-VALUES EN INNOVANT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

La croissance économique est certes indispensable pour assurer la prospérité et le développement. Elle ne suffit toutefois pas, à elle seule, pour réduire les disparités économiques et sociales, et elle se fait souvent aux dépens de l'environnement. Pour promouvoir un développement durable, la Suisse mise sur des partenariats avec le secteur privé. (p. 26)



LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI DES JEUNES OUVERT DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Beaucoup de pays en développement et en transition souffrent d'un fort taux de chômage parmi les jeunes. Dans les Balkans occidentaux, cette partie de la population peine aussi à trouver un travail correspondant à ses capacités. Afin de promouvoir l'emploi des jeunes, la Suisse s'inspire de son propre système de formation professionnelle et encourage la collaboration entre économie privée et pouvoirs publics. (S. 32)



RECONNAÎTRE ET METTRE À PROFIT LE POTENTIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE MIGRANTE

Les travailleurs migrants apportent en général une contribution substantielle au développement de leur pays d'origine et de leur pays de destination. Souvent, leurs droits sont cependant mal protégés. La Suisse s'attache à sécuriser les processus migratoires et à améliorer les conditions juridiques et matérielles des migrantes et des migrants. (p. 38)



La politique de développement reste confrontée à des défis globaux complexes que seule une coopération entre pays prospères, émergents et pauvres pourra surmonter. Cette interdépendance sous-tend l'agenda post-2015, qui définit les futurs objectifs en matière de développement et de durabilité.



Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch

Secrétaire d'Etat, directrice du SECO

Manuel Sager

Ambassadeur, directeur de la DDC

Chère lectrice, cher lecteur,

Lors du Sommet du millénaire de l'ONU, réuni en septembre 2000 à New York, la communauté internationale s'est fixé huit objectifs – les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) – à atteindre jusqu'à fin 2015. L'objectif principal était de réduire de moitié la pauvreté extrême dans le monde. Les années 2014 et 2015 sont donc des années de transition, une période charnière qui offre l'occasion de faire le point à la fois sur ce qui a été accompli et sur les défis qu'il reste à relever dans la lutte contre la pauvreté et ses conséquences.

Dans l'ensemble, le bilan est plutôt satisfaisant : au cours des deux dernières décennies, des progrès remarquables ont été réalisés dans de nombreux domaines de la coopération au développement. La proportion des personnes vivant dans une pauvreté extrême a été réduite de moitié entre 1990 et 2010, passant de 43 à 21 %.

À l'échelle mondiale, le nombre des personnes souffrant de malnutrition chronique a baissé. Par ailleurs, la mortalité infantile a diminué de moitié et la mortalité maternelle de presque autant. Depuis 1990, un tiers de l'humanité bénéficie d'un meilleur accès à l'eau.

Par leur engagement, la Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont contribué de manière décisive à ces succès. En 2014, nous avons à nouveau mis en œuvre un large éventail d'instruments afin de lutter contre la pauvreté et de promouvoir le développement durable. Dans cette entreprise, nous veillons toujours à harmoniser nos activités avec les besoins définis par nos pays partenaires, et nous continuerons à le faire. Nous avons par ailleurs fourni une aide humanitaire d'urgence aux victimes de guerres et de catastrophes naturelles et favorisé l'intégration économique et sociale de groupes défavorisés, en particulier des femmes. Face à l'ampleur du chômage des jeunes dans le monde, nous avons continué à renforcer nos activités dans le domaine de la formation professionnelle et largement participé aux efforts visant à résoudre les défis globaux tels que les crises économiques et financières, la rareté de l'eau, la santé, la sécurité alimentaire, le changement climatique et les migrations.

Malgré tous ces progrès, le monde reste pourtant confronté à d'énormes problèmes. La réduction de la mortalité maternelle et infantile est encore loin des cibles fixées dans les OMD. Plus de 800 millions de personnes souffrent toujours de malnutrition chronique. Ces dernières années, les conflits armés n'ont cessé de se multiplier, et des actions d'envergure s'imposent d'urgence afin d'assurer la fourniture de soins de santé, de préserver le climat et de réduire les disparités sociales. Enfin, si la pauvreté a certes globalement reculé ces dernières années, plus de deux milliards d'habitants des pays à revenu faible et moyen doivent continuer à survivre avec moins de deux dollars par jour et le recul de la pauvreté n'a pas atténué les inégalités.

La coopération suisse au développement a toujours pour but ultime de soutenir nos pays partenaires dans leurs efforts pour créer non seulement de la prospérité, mais aussi du bien-être. Pour cela, il faut que la croissance économique profite à tout le monde sans compromettre les ressources naturelles.

En 2014, la communauté internationale a commencé à élaborer les Objectifs de développement durable (ODD) dans le cadre de l'agenda post-2015. Ce nouvel agenda et le programme de financement qui le complète offrent une nouvelle chance d'instaurer un développement durable fondé sur un large consensus. Il importe cependant de savoir que les défis posés sont d'ordre universel. Chaque pays devrait contribuer à la réalisation des objectifs mondiaux, les spécificités nationales devant néanmoins être prises en considération. Or seul un vaste partenariat réunissant les acteurs étatiques, l'économie privée et la société civile sera à même de s'attaquer avec succès aux risques globaux.

Consciente de l'importance des partenariats, la Suisse en a fait, depuis longtemps déjà, une composante à part entière de ses activités de coopération internationale. A l'avenir, nous continuerons à développer cette forme efficace de collaboration et ne manquerons pas d'exploiter les nouvelles expériences acquises pour intervenir dans le débat international sur la mise en œuvre de l'agenda post-2015.

RISQUES GLOBAUX ET CONTEXTES FRAGILES – DES DÉFIS POUR LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

En 2014, la politique de développement a une fois de plus été confrontée à des défis internationaux complexes.

Face à la complexité de ce contexte, la Suisse applique des mesures qui tiennent compte des diverses interdépendances.

Les défis auxquels la coopération internationale de la Suisse a dû faire face en 2014 témoignent de la complexité du contexte de la politique de développement : le fossé entre riches et pauvres continue de se creuser, la situation économique est instable et les ressources naturelles se raréfient, tandis que les pandémies, les conflits et les événements météorologiques extrêmes frappent sans merci.

Parallèlement, ces défis ont confirmé l'importance et la justesse de l'approche inclusive fondée sur la cohérence. Dans différents domaines, la DDC et le SECO ont ainsi collaboré étroitement, aussi bien entre eux qu'avec d'autres services de la Confédération. Dans leurs interventions, ils ont par ailleurs démontré à quel point la complémentarité des pouvoirs publics, de la société civile et de l'économie privée peut être efficace. Le message concernant la coopération internationale 2017–2020, actuellement en préparation, doit annoncer la poursuite de ces efforts et privilégier la cohérence des politiques économique et extérieure de la Suisse en matière de coopération internationale.

Une année de crises multidimensionnelles

L'année 2014 s'est distinguée par une série de crises et une grande volatilité de la politique mondiale, les intérêts géopolitiques de même que l'absence de structures étatiques ou civiles continuant à jouer un grand rôle dans la gestion des crises. Les quatre grandes catastrophes humanitaires (en Syrie, en Irak, au Soudan du Sud et en République centrafricaine) mais aussi l'épidémie d'Ebola ont marqué cette année de crises. Ces urgences humanitaires exigent certes des réponses immédiates, mais elles ont aussi des conséquences à long terme sur les populations affectées et se répercutent durement sur les plus démunis.

L'un des défis a dès lors consisté pour la Suisse à mettre en œuvre efficacement et en les associant l'aide humanitaire et les mesures de promotion et de développement de la paix dans le cadre d'un engagement à long terme. Ces efforts incluent non seulement une contribution à l'édification de l'Etat, à la bonne gouvernance et au renforcement de la société civile, mais aussi la promotion d'une croissance économique durable et des actions en faveur d'une mondialisation propice au développement, respectueuse de l'environnement et socialement acceptable.

La carte mondiale de la pauvreté redessinée

Tandis que les diverses crises détériorent encore les conditions de vie des populations pauvres, la géographie de la pauvreté poursuit sa mue. Un tiers environ des plus démunis, soit quelque 350 millions de personnes, vivent actuellement dans des Etats fragiles et en conflit. La Suisse leur voue une attention particulière. Mener des activités dans des contextes fragiles exige toutefois des capacités d'innovation, une gestion globale des risques, de la patience et de la persévérance, qui sont d'ailleurs les atouts et les qualités qui caractérisent la coopération internationale de la Suisse. Édifier et consolider des structures étatiques, par exemple, nécessite du temps et la confiance de la population.

La multiplicité des acteurs accroît la complexité

Bien que le taux de pauvreté extrême ait baissé de moitié entre 1990 et 2010, la croissance n'apporte pas les mêmes bienfaits à tout le monde. Des écarts flagrants subsistent entre pays, régions et groupes sociaux. L'évolution de la pauvreté dans le monde explique la variété des pays d'intervention de la DDC et du SECO. L'engagement dans les pays émergents revêt d'ailleurs lui aussi une grande importance : il offre la possibilité

d'éradiquer la pauvreté et les disparités chroniques, de protéger des biens publics mondiaux et d'obtenir une grande efficacité. Dans ce genre de contexte, une coopération économique avisée est particulièrement primordiale.

Les pays émergents, de plus en plus nombreux à créer leurs propres organismes de développement, s'affirment dans le rôle de bailleurs de fonds. Leurs activités à ce titre offrent divers avantages : longue tradition de la coopération Sud-Sud, expériences tirées de leur propre transformation et proximité culturelle. Les intérêts nationaux des divers donateurs représentent toutefois un défi qu'il ne faut pas perdre de vue. La multiplicité des acteurs explique ainsi l'hétérogénéité et la multipolarité du contexte dans lequel s'inscrivent l'aide humanitaire et la politique de développement. Face à ces acteurs multiples, la Suisse mise sur une collaboration étroite avec le secteur privé et la société civile.

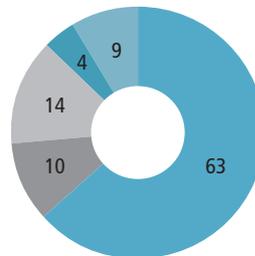
Les risques globaux en point de mire

Les problèmes d'envergure mondiale revêtent toujours une importance cruciale, car les crises financières et économiques internationales et les défis globaux (changement climatique, eau, sécurité alimentaire, migrations et santé) n'exercent pas seulement une influence sur le développement des pays pauvres, mais peuvent se faire sentir dans le monde entier. Faisant fi des frontières, ils produisent des effets qui varient d'un pays à l'autre et dépassent les capacités de certains Etats. Les risques globaux mettent dès lors la coopération internationale à rude épreuve et exigent des réponses sur le long terme ainsi que des approches innovantes.

Vers un programme de développement durable

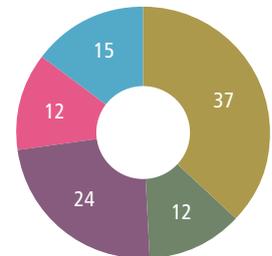
Le programme de développement durable, ou agenda post-2015, fut l'un des autres points forts de l'année 2014. Il remplace les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) par un cadre normatif de portée universelle avec des responsabilités partagées. En d'autres termes, tous les pays doivent contribuer à l'instauration d'un développement durable. Dans son contenu, la réorientation inclut les trois dimensions – économique, sociale et environnementale – de la durabilité. L'agenda post-2015 doit tenir compte du contexte mondial en diversifiant les approches actuelles et en impliquant tous les acteurs.

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) DE LA SUISSE 2014 (EN %)



- DDC
- SECO
- Requérants d'asile (ODM)
- Paix et sécurité (DSH / DDPS)
- Autres

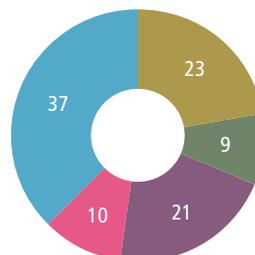
DDC BILATÉRAL RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE 2014¹ (IN %)



- Afrique subsaharienne
- Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient
- Asie
- Amérique latine
- Europe de l'Est et CEI

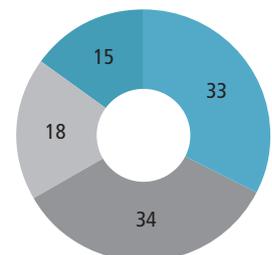
¹ Non compris contributions non réparties géographiquement et contribution à l'élargissement de l'UE

SECO BILATÉRAL RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE 2014¹ (IN %)



- Afrique subsaharienne
- Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient
- Asie
- Amérique latine
- Europe de l'Est et CEI

APD MULTILATÉRALE DE LA SUISSE 2014 (IN %)



- Organisation des Nations Unies
- Association internationale de développement (AID)
- Institutions internationales de financement (excl. AID)
- Autres organisations internationales

¹ Non compris contributions non réparties géographiquement et contribution à l'élargissement de l'UE

PRÉVENTION DES CRISES ET AIDE D'URGENCE



Dans le camp pour réfugiés de Domiz, en Irak, une jeune mère syrienne tient son enfant endormi dans les bras. En raison de la guerre civile qui déchire la Syrie depuis quatre ans, la survie de quelque 15,5 millions d'habitants de la région dépend de l'aide d'urgence. Alors que les voisins de la Syrie accueillent déjà 3,3 millions de réfugiés, beaucoup d'autres sont en fuite. Près de 40 % d'entre eux sont des enfants de moins de 12 ans.

FOURNIR DE L'AIDE AUX PERSONNES FUYANT LA GUERRE ET LES CATASTROPHES

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, le monde n'a jamais compté autant de personnes fuyant les conflits et les catastrophes. La protection des populations menacées est au cœur de l'action humanitaire de la Suisse. En collaboration avec ses partenaires, elle s'attache à soulager sur place la détresse et la misère des populations affectées.

Dans de vastes régions du monde – de l'Asie à l'Afrique –, crises, conflits armés et catastrophes naturelles jettent des gens sur les routes. L'ampleur de ces déplacements de populations a atteint un triste record en 2014 : selon les Nations Unies (ONU), quelque 57 millions de personnes ont dû fuir leur patrie, un nombre jamais égalé depuis la Deuxième Guerre mondiale.

En 2014, la communauté internationale a également dû faire face à un nombre croissant de crises humanitaires : en Syrie, au Soudan du Sud, en République centrafricaine et en Irak, les populations civiles sont victimes de violences. Pour se mettre à l'abri, 6 millions de personnes ont à nouveau dû quitter leur foyer et aller vers un avenir des plus incertains. A l'échelle mondiale, quelque 18 millions de réfugiés ont quitté leur patrie et les déplacés internes, 39 millions au total, sont encore bien plus nombreux.

Les hauts lieux de la migration

L'accroissement du nombre de réfugiés est surtout dû à la crise qui perdure en Syrie. La région n'a jamais eu à affronter un problème humanitaire d'une telle envergure : au total, plus de 11 millions de Syriennes et de Syriens sont en fuite, dont près de 8 millions à l'intérieur de leur pays. Ces personnes n'ont souvent ni la force ni la possibilité d'entreprendre un long voyage. Préoccupées par leur survie au quotidien, elles cherchent abri dans leur propre patrie ou dans un pays voisin. Voilà pourquoi ce sont les Etats

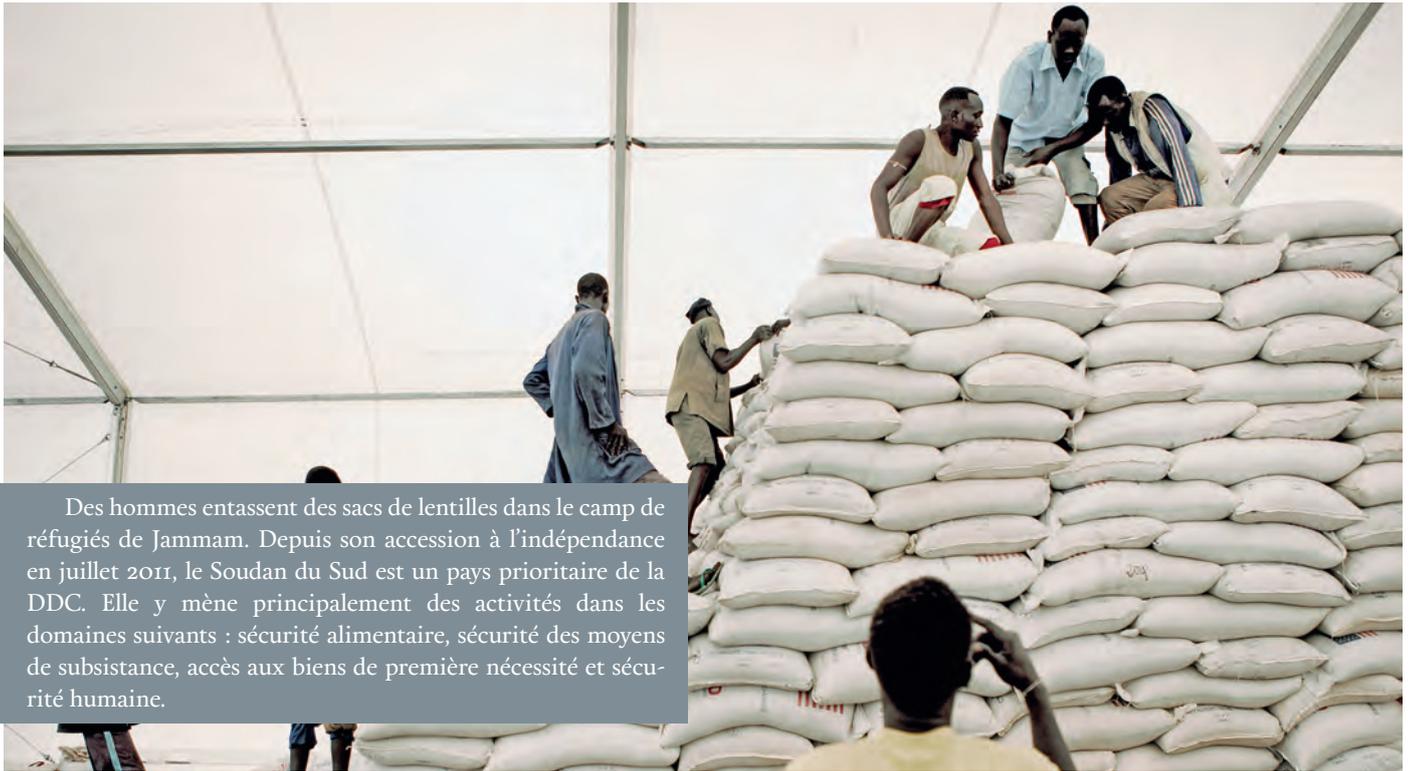
proches de la Syrie (Jordanie, Egypte, Liban et Turquie) qui accueillent la plupart des réfugiés de ce pays.

Leur nombre atteint désormais 1,2 million au Liban, de sorte que les réfugiés syriens représentent désormais un quart de la population libanaise. Chadia el Khoder est l'une de ces réfugiés. Elle a fui la Syrie il y a deux ans et demi avec ses cinq fils. «J'étais enceinte et mon mari m'a envoyée au Liban avec les enfants. Il voulait vendre nos biens avant de nous rejoindre», raconte la jeune femme de 31 ans originaire de Homs. Son mari n'est hélas pas parvenu à franchir la frontière : il a été tué au cours du bombardement d'une mosquée. Chadia a trouvé refuge auprès d'une famille d'accueil libanaise.

Besoins humanitaires en hausse

Malgré les nouvelles alarmantes en provenance du Moyen-Orient, les plus grands camps de réfugiés du monde sont néanmoins ceux qui se trouvent dans la Corne de l'Afrique. A Dadaab, dans le nord du Kenya, des réfugiés somaliens s'entassent depuis le début des années 1990 sur un espace des plus restreints, exposés à la chaleur et à la sécheresse. Le camp de Dadaab abrite aujourd'hui encore quelque 340 000 réfugiés.

Environ 86 % des déplacés dans le monde vivent dans des pays en développement. Or ceux-ci ne disposent souvent ni de ressources ni de compétences suffisantes, et l'accueil des réfugiés



Des hommes entassent des sacs de lentilles dans le camp de réfugiés de Jammam. Depuis son accession à l'indépendance en juillet 2011, le Soudan du Sud est un pays prioritaire de la DDC. Elle y mène principalement des activités dans les domaines suivants : sécurité alimentaire, sécurité des moyens de subsistance, accès aux biens de première nécessité et sécurité humaine.

dépasse rapidement leurs capacités. Pour éviter de sombrer dans une spirale de fragilité et de violence, ils ont besoin de l'aide et du soutien de la communauté internationale. L'accroissement des besoins humanitaires transparaît également dans les appels à l'aide de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), qui ont besoin de toujours plus de moyens pour s'acquitter de leur mission.

Engagement de la Suisse sur place

La Suisse se doit également d'assumer sa responsabilité envers les personnes en détresse. A ce titre, elle a chargé le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) de réaliser des projets et soutenu les organisations humanitaires de l'ONU en mettant au total 80 spécialistes du CSA à leur disposition durant l'année 2014. Parmi ces experts, mentionnons le Tessinois Andrea Cippà, qui a participé aux travaux du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) lors de la planification de camps destinés aux réfugiés sud-soudanais à Gambella, dans l'ouest de l'Ethiopie.

« Grâce à un programme de simulation des inondations, j'ai pu montrer aux services officiels que certains des emplacements prévus pour les camps étaient des terrains inondables et amener les responsables à choisir des lieux plus propices », raconte Andrea Cippà. Pour pérenniser son travail, il a enseigné le fonctionnement du programme à des collaborateurs locaux. Lors de la

planification, les responsables ont de plus veillé à garantir la sécurité des réfugiés dans les camps et à offrir un minimum d'intimité aux femmes pour leurs besoins en matière d'hygiène.

La Suisse a également versé des contributions financières et fourni du matériel de secours à des

« La plupart des déplacés vivent dans des pays en développement. Or l'accueil des réfugiés dépasse rapidement les capacités de ces pays, qui ont dès lors besoin de l'aide de la communauté internationale. »

organisations partenaires œuvrant dans le secteur humanitaire. Sur demande du HCR, elle a ainsi acheminé des tentes d'hiver, des chauffages, des couvertures, des matelas et des sets de cuisine pour venir en aide à 1300 familles déplacées dans la région kurde du nord de l'Irak.

Renforcer la résistance

En plus de fournir une aide d'urgence humanitaire, la Suisse collabore avec ses partenaires afin de renforcer les communautés et les Etats affectés. Ses projets visent avant tout à développer et à stimuler les capacités des autorités locales à aider les personnes déplacées à retrouver une existence normale après leur exode. En collaboration avec une organisation non gouvernementale

suisse, la Confédération a ainsi organisé dans le camp de réfugiés de Kakuma (nord du Kenya) des cours pratiques permettant à des jeunes d'acquérir des connaissances artisanales.

Grâce à ses représentations sur place et au savoir-faire du CSA, l'aide humanitaire suisse peut s'appuyer sur de solides connaissances des spécificités et des besoins locaux. Elle est ainsi en mesure de lancer rapidement des actions pertinentes, ce qui lui vaut en particulier une grande crédibilité au sein des réseaux humanitaires internationaux. Compte tenu des énormes défis à relever, elle utilise cette reconnaissance pour plaider au niveau international en faveur de la coordination et de l'efficacité de l'aide aux personnes en détresse.

S'attaquer aux causes des conflits et promouvoir la paix

Même dans les contextes fragiles, la Suisse s'attache toutefois à promouvoir le développement durable de la paix et l'édification de structures étatiques. Ses activités misent alors en priorité sur les points suivants : conseils en matière politique et en cas de conflit, sécurité des personnes sur place, accès à la justice, création d'emplois et services publics. Ce faisant, la Suisse aide les pays concernés à surmonter leur fragilité et à éviter que les crises humanitaires ne deviennent chroniques.

L'un des projets exemplaires dans ce domaine est mené dans la région des Grands Lacs en Afrique : un système de commissions soutenu par la DDC a permis la résolution pacifique de plus de la moitié des 850 conflits fonciers qui agitaient cette région. Dans le nord de l'Afrique, la Suisse a contribué à la tenue d'élections ouvertes et équitables afin de renforcer la confiance dans les structures étatiques. La Suisse mène également des activités au niveau multilatéral. Sa contribution au Programme mondial sur le déplacement forcé, que la Banque mondiale réalise au Liban et en Jordanie, a permis de lancer de nouveaux projets qui visent à renforcer la capacité de ces Etats à surmonter la crise.

« La Suisse aide les personnes dans le besoin. Elle verse des contributions financières à des organisations humanitaires, fournit du matériel de secours et réalise des projets pour renforcer les communautés et les Etats concernés. »

A terme, cette approche a pour objectif d'éliminer rapidement les causes de conflits, souvent à l'origine de crises humanitaires, et d'aider les Etats fragiles à instaurer une paix durable.

PRÉVENTION DES CRISES ET AIDE D'URGENCE

- Aide humanitaire
- Travail dans des contextes fragiles
- Résistance aux crises
- Respect des droits de l'homme

La Suisse fournit une aide aux populations victimes de conflits armés, de catastrophes naturelles ou d'autres crises. Ces activités consistent à prévenir et à limiter les risques naturels et les conflits violents, à fournir une aide humanitaire en situation d'urgence, à gérer les conflits ainsi qu'à reconstruire les infrastructures, à réhabiliter les structures étatiques, à réformer le secteur de la sécurité et à accroître le respect des droits de l'homme.

L'aide humanitaire intervient le plus souvent à court terme (à titre d'aide d'urgence), mais est fournie aussi longtemps que nécessaire. Des priorités sont définies pour ce qui est des engagements humanitaires à plus long terme (reconstruction) et des mesures de développement (emploi, services sociaux, édification de l'Etat). Ces activités visent avant tout à renforcer la gouvernance au niveau local et à favoriser une transition vers un développement durable.

APPROVISIONNEMENT EN EAU POUR LES RÉFUGIÉS SYRIENS AU LIBAN

Thierry Broglie est membre du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). En 2014, il a travaillé pendant six mois au service de l'ONU afin d'améliorer l'approvisionnement en eau des réfugiés syriens au Liban.

Comment voyez-vous la crise syrienne ?

A Beyrouth, la capitale du Liban, la vie semble suivre son cours normal. Dans la plaine de la Bekaa, dans l'est du Liban, il en va cependant tout autrement. Les gens qui sont parvenus à passer la frontière en fuyant la guerre civile en Syrie y vivent dans les conditions les plus difficiles. L'approvisionnement en eau, qui a toujours posé

problème dans la région, est à présent catastrophique.

Est-il nécessaire de développer les adductions d'eau locales ?

Les réseaux d'adduction doivent être améliorés de toute urgence pour assurer l'approvisionnement en eau non seulement des réfugiés, mais aussi des habitants de la plaine. Nos projets, qui contribuent largement à résoudre le problème de

l'eau dans la région, apportent ainsi un soutien équivalent à la population locale et aux réfugiés syriens.

Que pensez-vous du détachement de membres du CSA auprès des organisations de l'ONU ?

Je trouve bien que l'ONU puisse profiter de notre savoir-faire. En tant que collaborateurs détachés, nous considérons le

projet avec une distance plus critique que nos collègues onusiens, ce qui constitue un avantage. J'apprécie aussi l'idée d'associer les missions en détachement avec une formation : pendant que je mettais mon savoir-faire technique à la disposition du HCR, j'ai été formé par un instructeur du HCR. Cet apprentissage par la pratique me plaît beaucoup.



ENGAGEMENT DE LA SUISSE DANS LES CONTEXTES FRAGILES : LE CAS DU MALI

Le Mali est un pays prioritaire de la coopération suisse au développement depuis bientôt 40 ans. Après la crise récente qui a secoué le pays, la Suisse a adapté l'appui qu'elle fournit à la population de Tombouctou, de Youwarou et de Niafunké et lancé un programme de transition entre aide humanitaire d'urgence et coopération au développement à long terme.



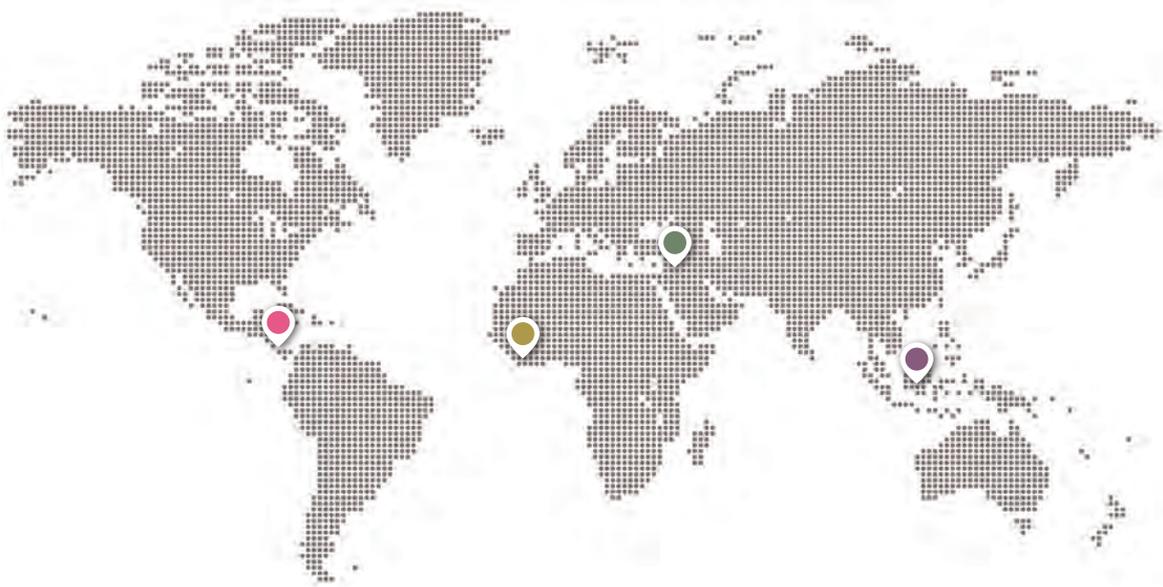
Malgré une situation tendue sur le plan de la sécurité, la Suisse a maintenu ses activités dans le nord du Mali en 2014. Elle fut l'un des rares pays à poursuivre sa coopération internationale afin de couvrir les besoins immédiats de la population. Par sa présence, elle a renforcé le travail des autorités et des associations locales ainsi que de l'économie privée.

Avec son programme Appui à la relance socio-économique (ARSEN), la Suisse a contribué à remettre sur pied les services publics décentralisés. L'infrastructure nationale ainsi qu'une vingtaine d'écoles ont été réhabilitées et une radio communautaire a été mise en service. Les communes disposent désormais de services d'adduction d'eau et d'un marché aux

bestiaux. Les 70 petits projets réalisés ont permis à plus de 2000 femmes et hommes, dont nombre de déplacés, d'accéder à des moyens de subsistance.

Vu les problèmes institutionnels, la coopération suisse au développement s'est adressée aux services locaux et aux bureaux de planification d'ONG afin d'assurer le bon fonctionnement du programme ARSEN. Les projets ont de plus été réalisés en étroite collaboration avec les autorités locales. Grâce à cette approche, le programme a pu être administré sur place et mis en œuvre rapidement.

RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS 2014



MONDE

■ A fin 2014, l'engagement financier de la DDC dans les pays et régions dits fragiles représentait 44 % du budget de son aide bilatérale au développement (2013 : 40 %). A la liste initiale des onze pays prioritaires deux pays supplémentaires ont été ajoutés, le Mali et le Honduras. L'aide humanitaire restait donc active dans 13 pays ou zones d'engagement prioritaires, y compris dans les régions touchées par des crises, tels qu'en Syrie, Irak, Afrique centrale et au Sud Soudan.

AFRIQUE DU NORD, PROCHE-ORIENT ET MOYEN-ORIENT

■ Pour atténuer les répercussions humanitaires de la crise syrienne, la DDC a alloué CHF 128 millions depuis son éclatement. Elle a répondu aux besoins humanitaires des populations affectées par la guerre en Syrie ainsi qu'à ceux des populations déplacées dans les pays voisins. En assainissant des écoles en Jordanie et dans le nord du Liban, la DDC a permis à plus de 28 400 enfants réfugiés et indigènes d'accéder à une formation scolaire dans 43 écoles.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

■ Lors de la crise Ebola, l'aide humanitaire a apporté un soutien important à plusieurs

organisations humanitaires et à l'ONU pour améliorer la gestion des malades et la prévention, la sécurité alimentaire et la protection de familles affectées par le virus. Grâce à des actions concertées de la communauté internationale, le nombre de nouveaux cas a drastiquement diminué et les nouveaux foyers d'infection sont contrôlés de manière plus efficace.

AMÉRIQUE LATINE

■ Disposant d'une large connaissance et d'une grande force d'innovation dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes, la DDC a soutenu des communes sensibles aux risques naturels au Nicaragua et en Honduras dans leur planification. Dans le cadre de cet engagement, celles-ci ont pu renforcer la résilience de leurs populations locales.

ASIE

■ L'eau et l'hygiène sont souvent les enjeux principaux lors de mise en œuvre de mesures de reconstruction de l'aide humanitaire. En 2014, grâce aux interventions de la DDC en Asie du Sud, plus de 30 000 personnes ont bénéficié d'un accès à l'eau potable amélioré.

ACCÈS AUX RESSOURCES ET AUX SERVICES DE BASE



Des femmes participent à un projet de promotion de l'agriculture et de la sécurité alimentaire que la DDC mène au Burkina Faso. Alors que les femmes assument 50% environ du travail agricole en Afrique et en Asie, elles n'obtiennent que de faibles rendements, car elles n'ont pas accès à des moyens de production performants. La DDC estime qu'il faut mieux mettre à profit le potentiel des femmes. Mieux exploité, il permettrait de réduire la faim de 17 % dans les pays en développement.

FAVORISER LE SUCCÈS DES PETITES EXPLOITATIONS AGRICOLES

L'agriculture commerciale a un rôle crucial à jouer dans la lutte contre la pauvreté et la malnutrition. Au Laos, beaucoup de petites productrices et de petits producteurs n'ont toutefois pas accès aux crédits et manquent de connaissances sur l'économie de marché. La Suisse poursuit ses activités visant à renforcer les producteurs locaux.

Malgré sa croissance remarquable et son ouverture économique au cours de ces dernières années, la République démocratique populaire lao reste pour l'essentiel un pays agricole. Comparée aux autres Etats de la région, elle affiche paradoxalement un taux élevé de malnutrition : 31 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de sous-alimentation et 48 % présentent un retard de croissance. C'est d'autant plus préoccupant qu'un tiers de la mortalité infantile est à mettre sur le compte de la malnutrition. Voilà pourquoi le Laos enregistre le plus grand retard dans la réalisation de l'objectif du millénaire qui prévoit de réduire la mortalité infantile.

Un rôle important revient dès lors aux exploitations agricoles familiales, qui représentent actuellement 80 % des emplois au Laos. Traditionnellement, les paysans lao cultivent exclusivement du riz, de manière à couvrir les besoins caloriques du pays. Les vastes forêts et les nombreuses rivières ont de tout temps offert à la population rurale une excellente source de denrées alimentaires : légumes, fruits, insectes, grenouilles, gibier, poissons et autres produits de la nature.

Cet équilibre est cependant menacé par la dégradation de l'environnement, due à une déforestation pratiquée à grande échelle. Le gouvernement du Laos accorde en effet de plus en plus de concessions foncières à des investisseurs étrangers pour l'agriculture commerciale, la construction de barrages et l'exploitation minière. Ces concessions chassent de nombreux agriculteurs de leurs terres et les privent ainsi de l'accès aux

ressources naturelles, qui sont notamment essentielles pour leur assurer une alimentation équilibrée.

Chances et risques inhérents à l'agriculture commerciale

Le gouvernement lao déploie actuellement de gros efforts afin d'accélérer le passage d'une agriculture d'autosubsistance à une agriculture commerciale qui participe aux échanges régionaux. Dans ce cadre, les investisseurs, en majorité étrangers, concluent avec les petits producteurs des contrats pour la culture de plantes utiles, comme le sucre, le maïs, le manioc, le café ou le thé. Malgré une hausse de la production, les revenus des petits paysans restent cependant faibles et irréguliers. Ils n'ont souvent pas accès aux crédits qui leur permettraient d'acheter de meilleurs moyens de production ou de prendre des initiatives. Ils manquent aussi d'informations, tant sur les prix du marché que sur l'utilisation de produits phytosanitaires. Le nouveau contexte économique leur offre certes des chances, mais ils restent malgré tout vulnérables et vivent souvent en dessous du seuil de pauvreté.

Priorité aux exploitations familiales

Les activités menées de longue date par la DDC pour accroître la production de riz dans le sud du Laos ont débouché sur d'excellents résultats. L'appui à la petite paysannerie et aux exploitations familiales est au cœur de sa stratégie visant à promouvoir le développement rural et l'exploitation durable des ressources naturelles du pays. La Suisse



collabore étroitement avec le Ministère lao de l'agriculture et des forêts en vue d'accroître la production des petits agriculteurs et d'améliorer leur accès au marché dans les régions de montagne.

« Les concessions foncières accordées à l'agriculture commerciale chassent de nombreux agriculteurs de leurs terres et les privent ainsi de l'accès aux ressources naturelles, indispensables à leur alimentation. »

Elle concentre particulièrement ses activités sur les groupes pauvres et défavorisés de la population, telles les minorités ethniques. Ses projets apportent par ailleurs un soutien ciblé à des chaînes de création de valeur qui impliquent en majorité des femmes, car dans les exploitations familiales le gros du travail repose souvent sur leurs épaules.

Améliorer l'organisation, les conseils et la planification pour renforcer l'autonomie

Les activités menées par la Suisse sur place visent à renforcer la petite paysannerie en créant des organisations agricoles et des services de vulgarisation, à améliorer la planification foncière ainsi

que la gestion de l'eau et du sol et à promouvoir la biodiversité dans l'espace rural. En janvier 2014, la DDC a ainsi soutenu, en étroite concertation avec le ministère, la fondation de la première plateforme nationale d'organisations agricoles (Laos Farmer Network).

« Les petits paysans n'ont souvent pas accès aux crédits qui leur permettraient d'acheter de meilleurs moyens de production ou de prendre des initiatives. Ils restent dès lors vulnérables et vivent souvent au-dessous du seuil de pauvreté. »

Cette initiative a bénéficié de l'appui du Programme de coopération à moyen terme avec les organisations paysannes de la région Asie et Pacifique (Medium Term Cooperation Programme for Farmers Organisations in Asia and Pacific), qui est cofinancé par le programme global Sécurité alimentaire de la DDC et par le Fonds international de développement agricole (FIDA) des Nations Unies. Dans le dialogue politique avec le gouvernement lao, la Suisse influence également sur les stratégies agricoles nationales en mettant l'accent sur l'autonomisation des petits paysans. Les contacts entretenus au niveau international et avec les autres pays donateurs présents au Laos jouent un rôle important dans cet effort.

Améliorer les perspectives des paysannes et des paysans lao

Au cours des treize dernières années, l'aide suisse et le soutien de ses partenaires ont permis d'améliorer considérablement les capacités et les rendements des familles paysannes des hauts plateaux lao. Entre 2007 et 2014, les projets de la DDC ont profité directement à quelque 40 000 familles paysannes. Durant cette période, leurs revenus ont enregistré une nette hausse, passant de 500 à 650 dollars par an (30 %) dans le cas des producteurs de riz et de 230 à 930 dollars par an (300 %) pour les producteurs de café. Ces progrès bénéficient à de nombreuses femmes, puisqu'elles représentent la moitié environ des agriculteurs. Enfin, l'accroissement du revenu des femmes améliore significativement la situation alimentaire des ménages.

L'amélioration des méthodes d'élevage a également contribué à augmenter les revenus dans l'agriculture. En effet, même dans les localités reculées, il existe une forte demande de viande, tant pour le marché national qu'international. Ces progrès ont permis d'atténuer les conséquences des dégâts écologiques et de stabiliser la sécurité alimentaire ainsi que les indicateurs nutritionnels dans les régions d'intervention de la coopération suisse au développement.

« L'appui à la petite paysannerie et à l'agriculture familiale est au cœur de la stratégie suisse visant à promouvoir le développement rural et l'exploitation durable des ressources naturelles. »



ACCÈS AUX RESSOURCES ET AUX SERVICES DE BASE

- Santé
- Gestion durable de l'eau et assainissement
- Education de base et formation professionnelle
- Exploitation durable des terres

L'amélioration de l'accès aux ressources et aux services de base vise en priorité à réduire durablement la pauvreté. Par « ressources », il faut entendre notamment l'habitat, une alimentation suffisante, l'eau potable et les opportunités sur le marché du travail. Quant aux « services de base », ils désignent les systèmes de formation et de santé d'un pays.

Seule une coopération axée sur le long terme permet de lutter efficacement contre la pauvreté. Pour des raisons d'efficacité et d'efficience, la Suisse se fixe des priorités géographiques dans ce domaine et se concentre sur certains pays ou régions.

DES ÉCOLES POUR LES ENFANTS AFGHANS

Ces dernières années, l'Afghanistan a réalisé des progrès remarquables dans le domaine de l'éducation. Les filles ne bénéficient cependant pas du même accès à la scolarisation que les garçons.

En 2011, moins d'un million d'enfants afghans allaient à l'école. Ils sont aujourd'hui plus de neuf millions, soit environ 64 % des garçons et 48 % des filles en âge de fréquenter l'école primaire. Les progrès du système éducatif comptent parmi les plus grands succès du soutien international à la reconstruction du pays.

Beaucoup reste cependant à faire, car le manque de formation reste fréquent, surtout parmi les femmes et dans les

campagnes. Le taux de scolarisation des filles reste inférieur d'un quart environ à celui des garçons. Marianne Huber, responsable du bureau de la coopération suisse à Kaboul, explique cet écart : « La formation ciblée de femmes à l'enseignement revêt une importance décisive pour améliorer l'accès des filles à l'éducation, en particulier pour les élèves de plus de 10 ans. Nous savons par exemple que les parents de la région couverte par nos projets, dans le nord du pays, retirent les filles

ayant passé un certain âge de l'école si l'enseignement n'est pas dispensé par une femme. »

La Suisse soutient depuis 2012 en Afghanistan un projet mis en œuvre par l'agence allemande de coopération internationale (GIZ), qui a contribué à accroître le taux de scolarisation des filles dans le nord du pays. Le projet apporte un appui ciblé à la formation de femmes enseignantes et veille à ce que davantage de filles entrent dans les centres de formation à l'en-

seignement au terme de leur scolarité. En participant, par l'intermédiaire de chouras (associations de parents), aux plans de développement scolaire, la population est sensibilisée à l'importance de la formation pour les filles et les garçons. Cette participation renforce la confiance envers les autorités locales et contribue ainsi à l'édification de l'Etat dans un contexte fragile.



RENFORCER LES SYSTÈMES DE SANTÉ POUR LUTTER CONTRE EBOLA

La terrible épidémie d'Ebola qui a sévi en Afrique de l'Ouest a une fois de plus prouvé une chose : un système de santé solide est absolument indispensable pour lutter contre un virus. Voilà pourquoi la Suisse s'attache à renforcer les services sanitaires au Libéria.



L'épidémie d'Ebola qui a éclaté en 2014 en Afrique de l'Ouest est l'une des pires du genre. C'est en partie la fragilité des structures sanitaires des pays touchés qui a permis au virus de se propager si rapide-

ment. Les services de soins locaux ont très vite été débordés par la dissémination du virus, de sorte qu'un nombre accru de personnes sont décédés des suites de maladies curables, comme le paludisme et la diarrhée.

L'amélioration à long terme des systèmes de santé dans les pays fragiles et défavorisés constitue l'une des priorités de la coopération internationale de la Suisse. Seuls des systèmes sanitaires efficaces et fiables seront à même de prévenir de nouvelles épidémies d'Ebola.

La crise provoquée par ce virus a également souligné l'importance des mesures qui visent à garantir la paix et à consolider l'Etat dans les contextes fragiles. Un minimum de stabilité est en effet nécessaire pour mettre en place des systèmes de santé durables.

Les activités humanitaires déployées en réponse à la crise d'Ebola s'inscrivent aussi dans cette logique. Aux côtés des efforts menés pour contenir l'épidémie et atténuer ses conséquences économiques et sociales, les activités destinées à

renforcer les soins médicaux de base constituent l'un des trois piliers de l'intervention humanitaire au Libéria. La Suisse apporte notamment un appui au Ministère libérien de la santé et à des organisations telles que le CICR afin de réhabiliter les structures sanitaires du pays. En collaboration avec les Hôpitaux universitaires de Genève, elle a en outre lancé un projet ayant pour objectif de former les pharmaciens libériens à la fabrication de produits désinfectants.

Pour enrayer l'épidémie d'Ebola, la DDC a également augmenté sa contribution à une œuvre d'entraide suisse active sur place, afin qu'elle puisse traiter des personnes infectées. Elle a par ailleurs soutenu un consortium chargé par l'OMS de mettre au point un test de diagnostic rapide, qui permettra de dépister le virus dans les dispensaires de la région touchée.

RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS 2014



MONDE

■ Grâce à la contribution de la DDC, l'accès à des systèmes d'eau potable et d'irrigation ainsi que de sanitaires est désormais assuré pour plus de 1,5 millions de personnes dans 16 pays et régions prioritaires. Dans le domaine de la santé, 15 pays partenaires profitent de l'appui de la DDC. Dans le secteur agricole, plus de 10 millions de petits fermiers et leurs familles dans 21 pays et régions ont amélioré leur sécurité alimentaire grâce à des mesures technologiques et de réforme foncière.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

■ Au Mozambique, l'utilisation de sanitaires a augmenté de plus de 10 % en 2014. En Tanzanie, près de 60 000 petits fermiers (un tiers de femmes) ont généré entre 13 % et 45 % de revenus supplémentaires. En Afrique de l'ouest, 300 000 petits fermiers (un tiers de femmes) ont vu leurs récoltes augmenter en moyenne de 20 %. Grâce à l'engagement de la DDC dans le domaine de l'éducation de base, 12 000 enseignants (60 % de femmes) au Burkina Faso contribuent à la formation de 320 000 élèves.

AMÉRIQUE LATINE

■ En Honduras, un système d'alimentation en eau potable associé à un plan d'hygiène a été développé au niveau national. En Bolivie, plus de

27 000 familles de paysans assurent une gestion durable de l'eau de sources. La malnutrition des enfants jusqu'à cinq ans y a diminué de moitié, passant de 5 % à 2,5 % alors que dans le même temps les revenus de 12 000 familles de fermiers ont augmenté de 15 %.

ASIE

■ Au Laos, 32 000 personnes profitent directement d'une amélioration de leur alimentation en eau et de plans d'hygiène appropriés. Au Myanmar, depuis 2013, environ 100 000 patients supplémentaires ont eu accès à des centres de santé pour traiter des maladies transmissibles. Au Laos, Cambodge et Mongolie c'est près de 450 000 fermiers qui ont bénéficié de l'aide de la DDC pour améliorer leur productivité.

EUROPE DE L'EST ET CEI

■ A la fin 2014, avec l'appui du SECO, un programme a pu être finalisé avec une entreprise d'énergie au Tadjikistan. Il vise à garantir un accès fiable et durable à l'électricité. Le réseau électrique a été réhabilité et des compteurs ont été installés. Ces travaux sont allés de pair avec l'introduction d'un nouveau système tarifaire et de subventions en faveur des plus démunis.

RÉDUIRE LA PAUVRETÉ ET LES RISQUES GLOBAUX GRÂCE À LA RECHERCHE ET À L'INNOVATION

La recherche joue un rôle décisif pour lutter contre la pauvreté, instaurer un développement durable et intensifier les échanges de connaissances. A ce titre, les progrès technologiques sont aussi importants que les innovations politiques et sociales. Grâce à leur savoir-faire et à leurs réseaux d'envergure mondiale, les scientifiques travaillant dans les universités, les hautes écoles spécialisées et les instituts de recherche apportent une contribution essentielle à la résolution de problèmes globaux.

R4D – LA RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE POUR RÉSOUDRE LES PROBLÈMES GLOBAUX



En collaboration avec le Fonds national suisse (FNS), la DDC a lancé en 2012 le « Swiss Programme for Research on Global Issues for Development » (programme r4d). Ce programme encourage la collaboration à caractère interdisciplinaire et partenarial entre les chercheurs qui travaillent en Suisse et leurs collègues d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Le programme r4d s'inspire directement des priorités de l'agenda post-2015. En encourageant la coopération et l'intensification des échanges de connaissances, il entend contribuer à la résolution de problèmes globaux et à la préservation de biens publics. Prévu de 2012 à 2022, le programme dispose d'un budget de quelque 98 millions de francs, l'apport de la DDC se montant à 72 millions de francs.

Les priorités thématiques à long terme du programme r4d correspondent aux principaux défis mondiaux : conflits sociaux, emplois dans le cadre du développement durable, sécurité alimentaire, gestion durable des écosystèmes, santé publique, etc.

Le programme r4d se distingue par le fait que la pertinence pour le développement a autant d'importance que la qualité scientifique. Les projets de recherche déposés sont évalués et sélectionnés par des comités d'examen internationaux institués par la DDC et le FNS et qui fondent leur

appréciation sur des expertises établies par des collègues du monde de la recherche et du développement.

Jusqu'ici, 25 projets de recherche internationaux basés sur le partenariat ont été approuvés et impliquent 35 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. La plupart des activités se déroulent en Afrique, dans et en collaboration avec des pays en développement. Les principaux résultats de ces activités enrichiront la coopération au développement.

« Le programme r4d fixe des priorités thématiques à long terme et se distingue par le fait que la pertinence des projets pour le développement a autant d'importance que leur qualité scientifique. »

Six projets de recherche d'une durée de six années chacun ont débuté en 2014. Ils couvrent un large éventail de thèmes prioritaires, dont les aspects sexospécifiques des conflits sociaux, les conflits armés et la promotion de la paix, ainsi que l'agrotransformation et l'emploi dans les zones rurales.

PROMOUVOIR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE DU CLIMAT

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR) est un partenariat international de recherche agricole qui vise à assurer la sécurité alimentaire dans le monde. Il comprend 15 centres internationaux de recherche agricole répartis dans plus de 90 pays et emploie plus de 10 000 personnes.

« En soutenant financièrement le CGIAR, la DDC encourage les investissements mondiaux dans la recherche stratégique, car celle-ci est indispensable pour instaurer une agriculture respectueuse du climat. »

La DDC apporte un soutien financier au CGIAR afin d'encourager les investissements mondiaux dans la recherche stratégique. Car la recherche est par exemple indispensable pour instaurer une agriculture respectueuse du climat. Elle aide en effet les paysans à accroître leur productivité tout en se préparant mieux à faire face aux crises climatiques et en contribuant à atténuer le changement climatique.

Une nouvelle découverte scientifique qui permet d'inhiber la nitrification des sols illustre les résultats des recherches menées par le CGIAR. La nitrification est un processus naturel déclenché par les microbes qui transforment l'azote (un engrais) présent dans le sol en protoxyde d'azote (ou gaz hilarant, N_2O). Ce dernier est un gaz à effet de serre dont l'impact sur le réchauffement

de l'atmosphère est 300 fois plus puissant que celui du dioxyde de carbone (CO_2). La lutte contre la nitrification contribue donc largement à atténuer le changement climatique. Cette lutte s'avère d'autant plus urgente que les quantités d'engrais azotés épandus ont été multipliées par sept depuis les années 1970 et que cette hausse est en corrélation directe avec l'accroissement des concentrations de N_2O dans l'atmosphère.

Les membres du consortium de recherche du CGIAR n'ont découvert que récemment les propriétés des racines d'une graminée tropicale, la *brachiaria humidicola*, qui agissent comme inhibiteur naturel de la nitrification. Ce végétal pourrait ainsi jouer un rôle central dans les efforts visant à améliorer le bilan climatique de l'élevage de bétail, mais aussi des grandes cultures.



Des études menées avec la participation de milliers d'éleveurs d'Asie du Sud-Est et d'Amérique centrale ont par ailleurs montré que l'utilisation de nouveaux fourrages, telle la *brachiaria*, peut également contribuer à réduire la pauvreté. Au Rwanda, on a en outre observé que la *brachiaria* peut, par son effet inhibiteur de la nitrification et grâce à son système racinaire (à la fois profond et très dense), non seulement accroître la fertilité des sols, mais aussi la production laitière du bétail. Même en période sèche et en présence de sols acides, ce végétal pourrait donc améliorer la situation alimentaire de la population.

ART ET CULTURE : APPRENDRE À SE CONNAÎTRE ET SE FORGER UNE NOUVELLE IDENTITÉ

A la fois sources d'identité et d'inspiration et invitations à la réflexion et au dialogue, l'art et la culture comptent parmi les principales caractéristiques d'une société : grâce à l'art et à la culture, une société peut apprendre à se connaître, à s'exprimer et à se redécouvrir. La création artistique et l'accès à la culture sont pourtant loin d'être garantis. La Suisse s'emploie à promouvoir la culture dans les pays du Sud et de l'Est.



UN MUSÉE ITINÉRANT

Jeter des ponts par-dessus les frontières nationales n'a rien de facile en Asie centrale, où le contexte politique est marqué par les différends portant sur l'eau, le tracé des frontières et l'approvisionnement énergétique. L'art et les échanges culturels peuvent détendre la situation. Car si la scène culturelle de l'Asie centrale reflète bien la diversité de la région, elle peut aussi favoriser la compréhension mutuelle et battre en brèche les stéréotypes. Pour que l'art puisse déployer ses effets, il faut toutefois le rendre accessible à la population. Un beau tableau n'éveillera aucune émotion si personne ne le regarde. Un concert n'engendrera pas de réaction si le public est absent.

« Le projet Musées itinérants offre à toute la population un accès à l'art national et international, qui resterait sinon enfermé au musée. »

En 2014, le Programme culturel de la DDC en Asie centrale a dès lors mis la question sur le tapis : comment mettre l'art à la portée de toute la population ? Des échanges d'expériences entre artistes travaillant au Tadjikistan, en Ouzbékistan et au Kirghizistan, il est ressorti que le Musée Savitsky, en Ouzbékistan, obtient des résultats particulièrement probants dans la médiation artistique. Grâce à sa collection exceptionnelle d'œuvres avant-gardistes, ce musée est certes reconnu au niveau international, mais reste pratiquement inconnu dans la région.

C'est à cette méconnaissance qu'entend remédier le projet « Museums on wheels » (musées itinérants), comme l'explique Muzaffara Ishanova : « Si les gens ne peuvent pas venir au musée, le musée vient à eux ! » Avec l'appui de la DDC, ce projet fonctionne depuis plus de dix ans : des œuvres d'origines diverses provenant de la collection partent régulièrement faire la tournée des villages environnants à bord d'un bus. Des cours interactifs apprennent aux enfants à apprécier les tableaux et les objets d'art, qu'ils dessinent ensuite ou réinterprètent à leur manière. Ce système leur offre ainsi accès à l'art national et international, qui resterait sinon enfermé au musée.



Le succès de cette médiation artistique devrait inciter d'autres artistes d'Asie centrale à mettre la population en contact direct avec l'art et à établir ainsi autant de relations culturelles que possible.



UNE HISTOIRE DIGNE D'UN CONTE DE FÉES

« Dans ma vie, il y a désormais un avant et un après le Prix Kourouma », déclare le jeune écrivain camerounais Mutt-Lon, lauréat du prix en 2014. Décerné à l'occasion du Salon du livre de Genève, ce prix soutenu par la DDC a récompensé son roman intitulé *Ceux qui sortent la nuit*. Par ce livre, Mutt-Lon – alias Daniel Alin Nsegbe – montre qu'il n'est pas nécessaire d'émigrer pour mener une carrière d'écrivain.



Pourquoi avez-vous écrit « Ceux qui sortent la nuit » ?

J'ai écrit un livre tel que j'aurais voulu le lire moi-même : un roman d'aventures à la fois drôle et captivant. Je voulais aussi parler de mon Afrique, une Afrique dont la société n'aurait jamais connu d'assimilation culturelle. Je tenais également à évoquer la sorcellerie, un sujet qui fait partie du quotidien dans la société africaine. Mon roman part de l'hypothèse que ce que l'on appelle sorcellerie contient des éléments scientifiquement plausibles et à même de faire progresser la science et l'humanité. La question que je me pose au fond est celle-ci : notre héritage contient-il quelque chose qui nous permettrait de nous approprier à nouveau la modernité ?

Qu'est-ce que le Prix Kourouma a changé dans votre vie ?

Tout ! Comme j'écris des romans, j'étais pratiquement inconnu. Le Prix Kourouma a suscité un vif intérêt pour mon travail, tant parmi les lecteurs et dans les médias, qu'après d'autres auteurs

et des agents littéraires. Il m'a ouvert des portes et m'a permis de diffuser mes idées, aussi bien dans mon pays, le Cameroun, qu'à l'étranger. Je suis désormais persuadé qu'il est possible de mener une carrière d'écrivain tout en vivant en Afrique. Être édité en France constitue sans doute le meilleur moyen d'être lu et reconnu. Avec la démocratisation d'Internet, il n'est toutefois plus nécessaire d'être physiquement présent en Europe.

« Le Prix Kourouma a suscité un vif intérêt pour mon travail. Je suis désormais persuadé qu'il est possible de mener une carrière d'écrivain tout en vivant en Afrique. »

Vos œuvres sont-elles lues au Cameroun ?

Leur diffusion constitue le principal défi en Afrique. J'ai dû me battre durant une année pour que mon roman soit enfin distribué dans mon pays. Et encore, seulement à Yaoundé et à Douala ! Pour faciliter la diffusion des auteurs africains édités en Europe, les éditeurs devraient abandonner une partie de leurs droits au profit de maisons sises en Afrique qui publient des versions adaptées au pouvoir d'achat local. Voilà pourquoi j'ai confié la sortie de l'un de mes prochains romans aux Editions Clé, une maison domiciliée au Cameroun.

PAYS ET RÉGIONS PRIORITAIRES DDC / SECO 2014

DDC		2014	2013	
Pays et régions prioritaires Sud		Mio Fr.	Mio Fr.	
Afrique subsaharienne	Grands Lacs ¹	27.3	31.1	1
	Afrique australe ²	24.3	30.5	2
	Tanzanie	23.5	22.8	3
	Mozambique	23.3	23.0	4
	Tchad	22.7	14.3	5
	Mali	21.5	20.2	6
	Niger	18.1	16.6	7
	Corne de l'Afrique ³	16.9	8.1	8
	Burkina Faso	16.6	21.3	9
	Bénin	15.3	15.3	10
Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient	Territoire palestinien occupé	14.0	14.0	1
	Afrique du Nord ⁴	12.5	12.7	2
Amérique latine	Amérique centrale ⁵	37.9	42.3	1
	Bolivie	25.8	24.5	2
	Cuba	9.4	8.2	3
	Haïti	8.9	6.9	4
Asie	Mékong ⁶	59.1	49.8	1
	Népal	37.4	38.2	2
	Hindou Kouch ⁷	37.0	30.9	3
	Bangladesh	26.0	29.5	4
	Mongolie	19.5	18.2	5

SECO		2014	2013	
Pays et régions prioritaires Sud		Mio Fr.	Mio Fr.	
Afrique subsaharienne	Ghana	16.1	25.0	11
	Afrique du Sud	8.1	4.1	12
Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient	Égypte	13.1	9.9	3
	Tunisie	6.8	9.1	4
Amérique latine	Pérou	10.0	10.7	5
	Colombie	6.3	5.5	6
Asie	Viet Nam	19.1	16.5	6
	Indonésie	18.2	14.3	7

DDC Aide humanitaire		2014	2013	
Régions principales d'intervention		Mio Fr.	Mio Fr.	
Afrique subsaharienne	Corne de l'Afrique ⁸	21.7	20.5	A
	Soudan du Sud	17.7	12.6	B
	Sahel ⁹	17.4	6.2	C
	Congo (Rép. Dém.)/Kivu	8.8	9.1	D
	Liberia (Ebola)	7.6	2.5	E
République centrafricaine	6.5	2.9	F	
Afrique du Nord, Proche-Orient et Moyen-Orient	Proche-Orient ¹⁰	79.0	59.0	G
	Afrique du Nord ⁴	13.2	7.2	H
Amérique latine	Colombie	10.9	9.3	I
	Haïti	8.2	7.8	J
Asie	Corée du Nord	7.3	10.0	K
	Sri Lanka	5.0	8.2	L
	Myanmar	10.2	7.7	M

Contribution à l'élargissement de l'UE DDC/SECO

Europe de l'Est et CEI	Pologne
	Slovaquie
	Lituanie
	Roumanie
	Hongrie
	République tchèque
	Slovénie
	Lettonie
	Bulgarie
	Estonie
	Chypre
	Malte

¹ Burundi, Rwanda, Congo (Rép. Dém.)

² Lesotho, Malawi, Afrique du Sud, Zimbabwe, Swaziland, Zambie

³ Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Soudan, Yémen

⁴ Libye, Maroc, Tunisie, Égypte, Algérie

⁵ Nicaragua, Honduras

⁶ Myanmar, Cambodge, Laos, Viet Nam

⁷ Afghanistan, Pakistan

⁸ Éthiopie, Érythrée, Djibouti, Kenya, Somalie

⁹ Mali, Afrique de l'Ouest

¹⁰ Syrie, Iraq, Jordanie, Liban, territoire palestinien occupé

¹¹ Kirghizistan, Tadjikistan, Ouzbékistan

¹² Azerbaïdjan, Arménie, Géorgie

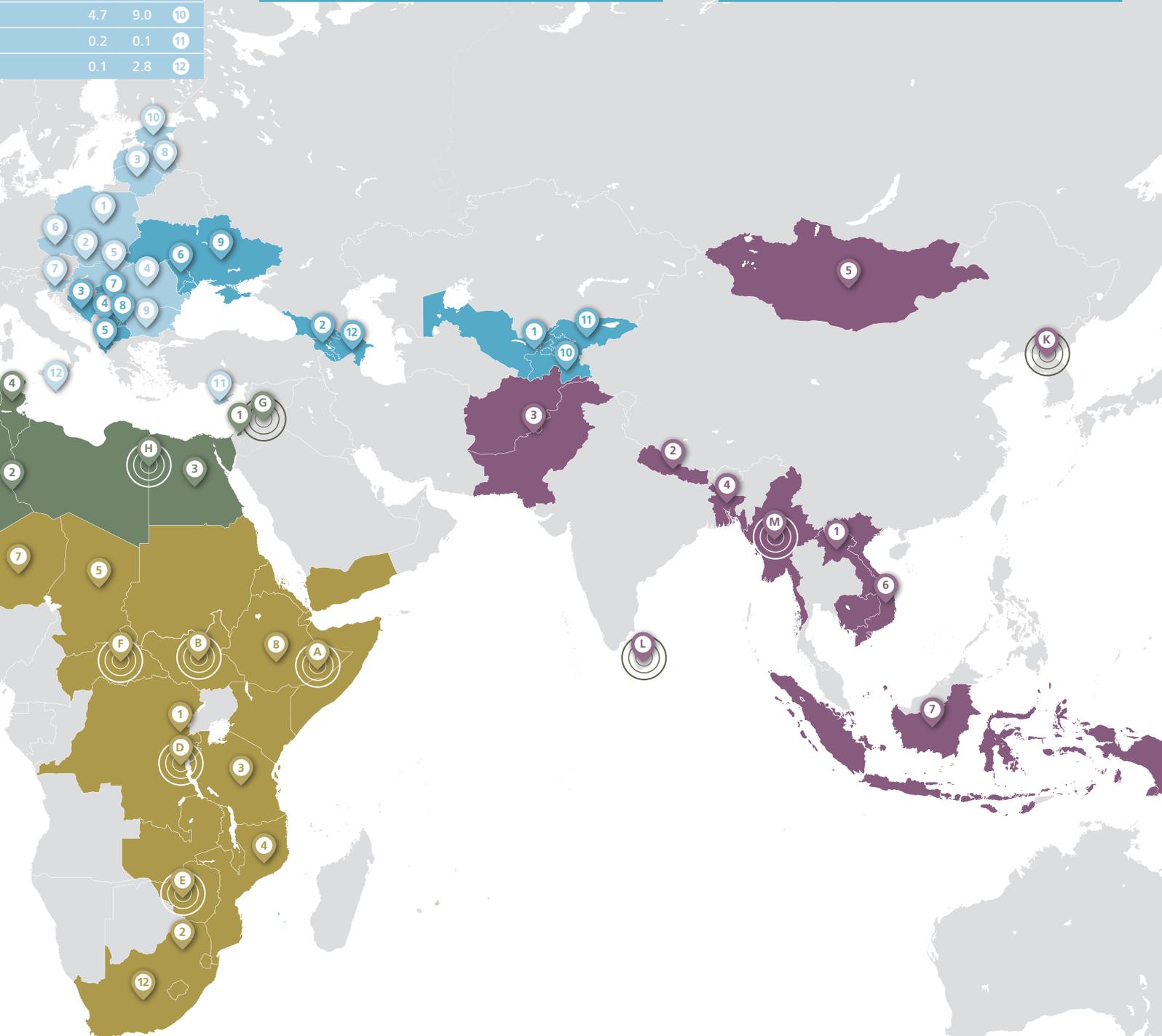
	2014 Mio Fr.	2013 Mio Fr.	
	79.1	59.4	1
	16.6	3.5	2
	14.4	4.1	3
	14.3	19.5	4
	12.9	6.0	5
Europe	11.1	7.8	6
	8.1	4.6	7
	5.8	5.0	8
	5.1	8.0	9
	4.7	9.0	10
	0.2	0.1	11
	0.1	2.8	12

DDC
Pays et régions prioritaires Est

	2014 Mio Fr.	2013 Mio Fr.	
Europe de l'Est et CEI			
Asie centrale ¹¹	32.3	27.8	1
Caucase du Sud ¹²	13.7	10.2	2
Bosnie-Herzégovine	12.9	10.5	3
Kosovo	12.7	12.2	4
Albanie	11.8	9.3	5
Moldavie	10.8	9.0	6
Serbie	10.3	9.2	7
Macédoine	9.3	8.2	8
Ukraine	6.7	5.9	9

SECO
Pays et régions prioritaires Est

	2014 Mio Fr.	2013 Mio Fr.	
Europe de l'Est et CEI			
Tadjikistan	18.4	14.7	10
Kirghizistan	14.4	11.8	11
Albanie	12.3	16.2	5
Ukraine	11.6	9.7	9
Kosovo	8.7	7.1	4
Macédoine	5.1	2.8	8
Bosnie-Herzégovine	4.6	3.0	3
Serbie	4.5	6.0	7
Azerbaïdjan	2.3	4.4	12



CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE



Des modules solaires sont assemblés dans une usine proche de Jaipur, capitale de l'Etat indien du Rajasthan. Les modules sont aussi bien exportés, qu'utilisés dans le pays. Grâce à l'énergie solaire, des villages indiens isolés ont désormais accès à l'électricité.

CRÉER DES PLUS-VALUES EN INNOVANT AVEC LE SECTEUR PRIVÉ

La croissance économique est certes indispensable pour assurer la prospérité et le développement. Elle ne suffit toutefois pas, à elle seule, pour réduire les disparités économiques et sociales, et elle se fait souvent aux dépens de l'environnement. Pour promouvoir un développement durable, la Suisse mise sur des partenariats avec le secteur privé.

Nombre de pays émergents et en développement continuent d'afficher des taux annuels de croissance impressionnants : 5 % et plus. Mais cet essor économique ne bénéficie de loin pas à tout le monde. Dans nombre de sociétés, le fossé entre riches et pauvres demeure profond et continue même de se creuser. L'exploitation incontrôlée des ressources naturelles et la multiplication des problèmes environnementaux reflètent souvent un développement économique qui n'est pas durable sur le long terme.

En parallèle, le volume de l'aide publique au développement tend à diminuer face à celui d'autres flux financiers, surtout privés. De nouvelles formes de collaboration entre les agences étatiques d'aide au développement et d'autres acteurs, dont le secteur privé, gagnent dès lors en importance dans la lutte contre la pauvreté. Elles peuvent par exemple contribuer à désamorcer les conflits entre intérêts économiques, écologiques et sociaux et à instaurer un développement durable.

Les pays partenaires de la Suisse sont en première ligne face aux risques globaux tels que le changement climatique, les crises financières ou l'urbanisation galopante. Le SECO privilégie de ce fait des formes innovantes de coopération avec l'économie privée pour concevoir par exemple des modèles d'assurance, mobiliser des capitaux commerciaux ou intégrer les pays en développement dans le marché mondial. De tels partenariats s'avèrent particulièrement efficaces lorsqu'ils comprennent l'échange réciproque de connaissances, le partage des coûts d'investissement et la transmission de compétences entrepreneuriales.

Assurance contre les risques de catastrophe pour les Etats et les citoyens résilients

Les catastrophes naturelles coûtent des vies humaines, grèvent les finances des pays en développement et en transition et entravent une planification budgétaire à long terme. Voilà pourquoi le SECO soutient depuis 2009 un projet que la Banque mondiale réalise en Europe du Sud-Est et dans le Caucase afin d'introduire des assurances modernes contre les risques de catastrophes telles que la canicule, la sécheresse, les séismes et les inondations. Des sociétés locales d'assurance offrent les produits mis au point avec l'aide de la Suisse, tandis qu'un réassureur suisse met à disposition la capacité de réassurance sur une base commerciale. Les principaux bénéficiaires du projet sont des ménages, des petites entreprises et des exploitations agricoles.

Dans le Caucase du Sud, la DDC apporte par ailleurs son appui au gouvernement géorgien et à des sociétés d'assurance locales pour créer une assurance agricole. Plus de la moitié de la population active travaille dans ce secteur, la majorité appartenant à la petite paysannerie. Le morcellement du territoire constitue l'une des entraves à l'offre d'assurances agricoles abordables, de sorte que la plupart des paysans ne sont pas assurés contre les dégâts que peuvent causer des orages ou des catastrophes naturelles. Un système national d'assurance, associé à des réassureurs internationaux, devrait désormais réduire les frais administratifs et permettre même aux petites exploitations agricoles d'assurer leurs cultures céréalières et leur bétail à bon prix.

Investissements et biens durables grâce au savoir-faire suisse

Des marchés financiers locaux et des systèmes commerciaux opérationnels ainsi que des entreprises compétitives augmentent l'attrait économique des pays partenaires. Ils attirent par ailleurs des investissements, qui jouent à leur tour un rôle crucial pour sortir de la pauvreté. Avec l'appui du SECO, une nouvelle plateforme visant à promouvoir les investissements durables a été créée en 2014. Regroupant des prestataires financiers suisses, elle vise à accroître la part des produits financiers durables sur le marché. Ce réseau comprend aussi des milieux scientifiques ainsi que des institutions de la société civile et des pouvoirs publics.

Avec son fonds Swiss Capacity Building Facility, mis sur pied avec des acteurs du secteur suisse de la finance, la DDC facilite l'accès d'au moins 1,45 million de ménages privés, d'exploitations agricoles et de petites entreprises à des prestations financières. En proposant les conseils ciblés d'intermédiaires financiers, ce projet vise en

particulier les femmes et les régions rurales. Grâce à lui, les ménages pauvres d'Amérique latine peuvent depuis 2013 recourir à des produits d'épargne appropriés et une institution de la microfinance propose depuis 2014 avec succès des crédits agricoles aux petits paysans d'Haïti.

« Les partenariats avec l'économie privée s'avèrent particulièrement efficaces lorsqu'ils comprennent l'échange réciproque de connaissances, le partage des coûts d'investissement et la transmission de compétences entrepreneuriales. »

La possibilité d'exporter des marchandises produites dans le respect de la durabilité profite aussi aux pays en développement. Pour eux, le commerce international est en effet une importante source de revenus, il crée des emplois et contribue ainsi largement à réduire la pauvreté. Désireux de développer un marché responsable pour l'or provenant de l'extraction artisanale ou



Au marché central de Zougdidi, en Géorgie, une femme et sa fille vendent des produits laitiers de leur propre production.

de mines de petite et moyenne taille, le SECO a conclu un partenariat avec une association fondée spécifiquement dans ce but. Celle-ci réunit les représentants de sociétés du raffinage, de la joaillerie et de l'horlogerie ainsi que du secteur financier. Depuis le lancement du projet, 350 kilos d'« or durable » ont été importés en Suisse. Cette quantité correspond à un profit supplémentaire de 200 000 francs pour les mineurs artisanaux.

Des infrastructures à des prix abordables

Mettre en relation des projets d'infrastructures à réaliser d'urgence et des investisseurs potentiels, tel est l'objectif d'une organisation fondée en 2002 avec l'appui du SECO qui regroupe divers bailleurs de fonds. Cette organisation est un partenariat public-privé à la structure unique : elle utilise les fonds publics de pays donateurs aux idées similaires afin de mobiliser des investissements privés en faveur de projets d'infrastructures. En 2014, elle a ainsi réuni de quoi financer une centrale électrique au Ghana. Les plus de 217 millions de dollars fournis par des instituts de financement du développement ont généré près de 686 millions de dollars d'investissements privés. Le projet est donc financé à 76 % par des capitaux privés. La centrale devrait être raccordée au réseau dans deux ans et 8,3 millions de personnes bénéficieront alors d'un meilleur accès à l'électricité.

Les plus-values pour l'avenir

Les partenariats privés apportent une plus-value qualitative à la coopération suisse, dans la mesure où ils favorisent par exemple l'innovation, élaborent des solutions inspirées par la base ou contribuent au transfert de technologies. Car une meilleure compétitivité des entreprises locales dans les pays partenaires facilite en fin de compte la transformation des marchés. Pour accroître l'efficacité et la portée de ses programmes, la Suisse continuera donc à miser sur ses partenariats actuels et futurs. Les avantages de cette

« Des marchés financiers et des systèmes commerciaux opérationnels ainsi que des entreprises compétitives augmentent l'attrait d'un pays et attirent des investissements, qui jouent à leur tour un rôle crucial pour sortir de la pauvreté. »

approche font d'ailleurs l'objet d'échanges entre la Suisse, et les banques de développement et d'autres institutions financières. Notre pays possède une longue expérience en matière de partenariats, notamment avec le secteur privé. La clé du succès, c'est de faire en sorte que le partenariat ne devienne pas un but en soi, mais reste un moyen pour atteindre un objectif de développement.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE

- Stabilité financière et bonne gouvernance
- Croissance durable du commerce
- Développement du secteur privé et des services financiers
- Infrastructures et développement urbain

Une croissance économique soutenue est indispensable pour réduire la pauvreté et les inégalités. Or le secteur privé est le principal moteur de cette croissance. L'intégration des pays en développement dans l'économie mondiale leur ouvre des débouchés ainsi que l'accès à des sources d'investissements.

Dans les pays partenaires, la Suisse encourage une croissance économique durable fondée sur une assise solide. A cet effet, elle concentre ses activités sur les domaines suivants : gestion des moyens publics, conditions régissant les investissements privés, stabilité du secteur financier, financement du service public, infrastructures, exploitation des ressources, libéralisation du commerce et marché du travail.

SURMONTER LES DÉFIS DE L'URBANISATION

L'approvisionnement de base d'une population citadine en hausse revêt une importance croissante même dans les pays émergents et en développement. Voilà pourquoi la Suisse aide ses Etats partenaires à développer les entreprises de service public.

Les entreprises de service public comptent parmi les acteurs centraux du développement urbain. Elles veillent à couvrir les besoins spécifiques de la population dans les domaines clés que sont l'approvisionnement en eau, en énergie et l'élimination des déchets. Pour améliorer durablement les conditions de vie et soutenir la croissance économique dans les villes, elles doivent toutefois être en mesure de mettre à disposition une infrastructure fiable.

Consciente du rôle de ces acteurs urbains, le SECO a élaboré en 2010 une stratégie visant à améliorer l'administration des entreprises de service public. En planifiant leur croissance, celles-ci définissent leur «développement institutionnel», c'est-à-dire qu'elles adoptent de bonnes pratiques dans les domaines financier, organisationnel, opérationnel et stratégique. Leurs clients sont alors davantage enclins à payer leurs factures. Cette dynamique vertueuse augmente les recettes de l'entreprise, qui a ainsi

davantage d'argent à disposition pour financer des travaux d'entretien et des investissements.

En 2014, la Suisse a lancé de nouveaux projets en Albanie et au Tadjikistan, qui comprennent des composantes institutionnelles essentielles et visent à accroître l'efficacité des services d'adduction d'eau. Dans le même temps, la Suisse a poursuivi le dialogue politique avec les groupes cibles et certains donateurs afin de compléter ou d'optimiser ses activités.

Pour connaître l'efficacité de sa stratégie, le SECO l'a soumise en 2014 à une évaluation externe. Celle-ci a confirmé l'importance du développement des entreprises, mais aussi recommandé d'axer davantage encore les activités du programme sur leurs processus spécifiques. L'évaluation propose en outre d'associer encore plus étroitement les cadres moyens à la mise en œuvre des changements.



LA COLOMBIE SUR LA VOIE DE L'INNOVATION ET DE LA CONNAISSANCE

Depuis quelques années, les sociétés innovantes poussent comme des champignons en Colombie. Un partenariat conclu avec la Suisse renforce le transfert de technologies ainsi que le système national de protection de la propriété intellectuelle.



La Colombie est désormais l'un des pays les plus innovants d'Amérique latine : ces dernières années, de nombreuses entre-

prises des secteurs de la technologie, des services et de la création se sont installées à Bogotá et à Medellín, naguère renommées pour leur violence. Cette profusion de nouvelles entreprises prouve que les villes colombiennes se sont engagées sur la voie d'une société de l'innovation et de la connaissance.

Protéger la propriété intellectuelle gagne dès lors en importance. Dans ce domaine, le SECO assiste depuis 2012 la

Colombie grâce au projet COLIPRI (Colombian-Swiss Intellectual Property Project), qui vise à renforcer le système national de protection de la propriété intellectuelle et à optimiser le transfert de technologies.

Des spécialistes suisses forment leurs collègues colombiens pour leur permettre d'appliquer les procédures optimisées de vérification des marques et des brevets mises au point dans le cadre de COLIPRI

en 2014. Grâce à ces améliorations, les entreprises pourront utiliser des marques et obtenir des brevets plus facilement et consolider ainsi leur position sur le marché. Le projet a aussi servi à définir les grandes lignes d'un futur système national de transfert de connaissances et de technologies, grandes lignes qui ont déjà été reprises dans le projet de plan national de développement 2015-2019.

Le projet COLIPRI renforce en outre les chaînes de création de valeur des produits agricoles et artisanaux traditionnels, afin de les protéger par des indications géographiques. Même les régions rurales devraient ainsi bénéficier d'une meilleure protection de la propriété intellectuelle.

RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS 2014



MONDE

■ Grâce à un meilleur accès aux prestations financières et à la contribution du secteur privé ce sont les revenus et chances sur le marché de l'emploi qui sont multipliés. En 2014, dans l'ensemble des pays partenaires, ce sont déjà 300 000 personnes, la plupart des petits et moyens fermiers ou artisans, qui ont souscrit à des micro-assurances agricoles ou vies. En 2014, le programme en faveur d'une production de cacao durable (Sustainable Cocoa Production Program, SCPP), mené avec le soutien du SECO, a permis à 15 000 producteurs de cacao indonésiens de suivre des cours sur l'environnement et l'entretien des arbres. Plus de 13 500 ménages de petits paysans, dont 80 % de femmes, ont suivi une formation sur l'alimentation.

ASIE

■ Rien qu'au Népal ces deux dernières années, grâce à un meilleur accès aux prestations financières, 22 000 jeunes ont pu trouver un emploi ou développer une activité indépendante. Au Bangladesh, le projet Katalyst a remporté le prix de l'innovation de l'OCDE. Près de 700 000 petits fermiers et entrepreneurs ont vu leur revenu mensuel augmenter en moyenne de 59 USD en deux ans. Le projet Green Building du SECO en Indonésie, a aidé les autorités de la province de Jakarta à définir et à appliquer des normes visant à accroître l'efficacité énergétique des bâtiments. Grâce à ce projet un montant de 4,2 millions de dollars a pu être économisé.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

■ Un pilier important du soutien du SECO concerne le secteur privé et l'entrepreneuriat. Dans ses pays partenaires, les activités visent à améliorer le contexte des affaires, à faciliter l'accès des PME à des investissements sur le long terme et à accroître les compétences entrepreneuriales. Grâce à un programme de la SFI soutenu par le SECO, 22 réformes ont été menées en Afrique pour simplifier, voire supprimer, des procédures administratives.

AMÉRIQUE LATINE

■ Grâce à un projet soutenu par le SECO, deux communes péruviennes ont vu s'accélérer les procédures d'autorisation dans le secteur du tourisme. La durée des démarches administratives est passée respectivement de 12 à 6 jours et de 23 à 8 jours.

EUROPE DE L'EST ET CEI

■ Les conseils en matière de microfinance et de gouvernance d'entreprise dispensés par la Société Financière Internationale (SFI) et soutenus par le SECO montrent des résultats. Les entreprises bénéficient d'un meilleur accès aux prestations financières et la qualité des services proposés par les sociétés locales de conseils s'améliore. Les femmes représentent 38 % de la clientèle des institutions de microfinance.

DÉMOCRATIE ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ



Jeunes apprentis boulangers au Kosovo. En collaboration avec le secteur privé, la DDC soutient des filières de formation qui répondent aux besoins du marché de l'emploi, car elles jettent des ponts entre formation professionnelle et monde du travail. La collaboration entre secteurs public et privé crée de nouvelles filières pour les jeunes.

LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET L'EMPLOI DES JEUNES OUVRENT DE NOUVELLES PERSPECTIVES

Beaucoup de pays en développement et en transition souffrent d'un fort taux de chômage parmi les jeunes. Afin de promouvoir l'emploi des jeunes, la Suisse s'inspire de son propre système de formation professionnelle et encourage la collaboration entre économie privée et pouvoirs publics.

Il y a 25 ans, les pays socialistes et communistes d'Europe de l'Est et de l'ex-Union soviétique ont entrepris des réformes visant à instaurer des systèmes démocratiques fondés sur l'économie de marché. La Suisse soutient ces efforts depuis le début des années 1990. Le rythme et l'ampleur des progrès varient toutefois d'un pays à l'autre. Après les conflits violents qui ont déchiré l'ex-Yougoslavie, les pays des Balkans occidentaux désirent à présent rejoindre l'Union européenne. Aussi s'attachent-ils à mener des réformes en matière de démocratie, d'état de droit et d'économie. La Suisse soutient l'Albanie, la Bosnie et Herzégovine, le Kosovo, la Macédoine et la Serbie dans ces efforts.

La promotion de la formation professionnelle compte parmi les principaux domaines où la Suisse a largement prouvé son savoir-faire dans diverses régions du monde. Le but poursuivi est de lutter contre le chômage des jeunes dans nombre de pays en développement et en transition. Les Balkans occidentaux doivent toutefois faire face à un défi particulier : la faillite de la plupart des anciennes entreprises étatiques a privé les écoles professionnelles de leurs partenaires pour la formation pratique. Faute de partenaires dans le secteur privé, ces écoles n'étaient plus en mesure de dispenser une formation répondant aux besoins de l'économie.

S'inspirer du système suisse

S'inspirant des atouts de son propre système de formation professionnelle, la Suisse poursuit différents objectifs dans les Balkans occidentaux : valoriser la formation professionnelle, améliorer les contenus et les méthodes d'enseignement, assurer la formation continue du corps enseignant et renforcer les liens entre théorie et pratique dans les filières de formation. Les projets mettent un accent particulier sur l'implication du secteur privé. En collaboration avec d'autres pays qui possèdent également un système de formation dual, la Suisse est parvenue à promouvoir des réformes politiques et à inclure des éléments de ce système dans les filières professionnelles. Avec le temps, elle a par ailleurs pu recourir à son expérience en matière d'orientation et de placement professionnels. Depuis peu, elle apporte un soutien ciblé à des secteurs économiques plus particulièrement susceptibles d'engager des jeunes.

Les expériences engrangées ces 20 dernières années en Albanie sont encourageantes

Pour ce qui est de la formation professionnelle et de l'emploi des jeunes, la Suisse a dressé en 2014 l'état des lieux des expériences acquises ces 20 dernières années en Albanie. Durant cette période, elle a investi plus de 20 millions de francs



Dans un centre de formation professionnelle de Katmandou, au Népal, des apprentis étudient le fonctionnement d'un moteur automobile.

et son rôle en ce qui concerne la coordination des donateurs qui soutiennent la formation professionnelle lui a permis d'obtenir une série de résultats encourageants : dans le cadre d'un vaste programme, la DDC a introduit des méthodes

« La formation professionnelle vise à lutter contre le chômage des jeunes dans nombre de pays en développement et en transition.

La Suisse l'encourage en s'inspirant des atouts de son propre système de formation professionnelle. »

d'enseignement novatrices dans 35 écoles professionnelles, défini de nouveaux programmes d'apprentissage pour 20 professions, élaboré le matériel didactique correspondant, formé des centaines d'enseignants et aidé 4000 jeunes

diplômés, dont presque la moitié sont des femmes, à trouver un emploi. Diverses modalités servant à faire le lien entre théorie et pratique ont par ailleurs été introduites et l'on observe une implication accrue des entreprises privées dans ce domaine précis. Depuis sa mise en place, le système de placement de l'Etat enregistre également une augmentation du nombre d'embauches

Engagement et collaboration de tous les acteurs

La Suisse plaide pour que les diverses formes d'apprentissage pratique fassent partie intégrante des filières de formation professionnelle. A cet effet, elle implique les différents acteurs de l'Etat, les écoles professionnelles, les agences de placement et les entreprises privées dans la formation. Ces acteurs identifient ensemble les problèmes inhérents à la formation, leur apportent des solutions et prennent les mesures

appropriées. Appliqué avec succès par la DDC dans trois régions du nord de l'Albanie, ce modèle a permis à plusieurs centaines de jeunes de trouver un emploi.

Réussir à impliquer le secteur privé dans la formation est à l'évidence un des facteurs clés pour accroître le taux d'occupation des jeunes. La DDC et le SECO appliquent une approche systémique destinée à renforcer le marché, qui incite l'Etat et les entreprises à améliorer leur collaboration de même que le cadre général des affaires. En simplifiant la création d'entreprises, l'obtention du permis de construire et l'inscription de la propriété foncière, l'Albanie est parvenue à remonter de 40 places (se hissant au rang 68 sur 189 pays) dans le rapport Doing Business 2014 de la Banque mondiale. Les entreprises investissent en outre davantage dans la formation de la relève et s'ouvrent de nouveaux marchés en améliorant leurs chaînes de création de valeur. Elles ont par conséquent plus de chances de grandir et d'offrir de nouveaux emplois aux jeunes. De nouvelles initiatives de commercialisation ont par exemple pu être lancées dans la transformation de produits agricoles et le financement de nouveaux investissements a été facilité. Le secteur du tourisme a quant à lui identifié de nouvelles destinations et mieux utilisé Internet pour les faire connaître.

Engagement dans d'autres pays et régions

Les expériences engrangées en Albanie ont par ailleurs été mises à profit dans d'autres pays des

Balkans occidentaux : la Suisse collabore depuis quelques années avec le Kosovo et la Bosnie et Herzégovine dans les domaines de la formation et du placement professionnels ainsi que dans la promotion d'entreprises. Les défis de même que

« La participation des acteurs de l'Etat, des écoles professionnelles, des agences de placement et des entreprises privées est indispensable pour intégrer l'apprentissage pratique dans les filières de formation professionnelle. »

les facteurs de succès sont similaires. La DDC soutient en outre des programmes de formation professionnelle ailleurs qu'en Europe de l'Est, par exemple au Honduras, au Népal, en Tunisie et au Burkina Faso.

Les pays possédant une grande diaspora en Suisse profitent également du fait que certains de leurs ressortissants fondent une entreprise en revenant au pays. Outre des compétences techniques et entrepreneuriales, ils apportent leur expérience et leur connaissance du système suisse de formation professionnelle. Pour la Suisse, ce sont des acteurs importants dans le transfert de connaissances et d'expériences et donc des alliés cruciaux lorsqu'il s'agit d'offrir des places de formation en entreprise et d'accélérer les réformes allant dans ce sens.

DÉMOCRATIE ET ÉCONOMIE DE MARCHÉ

- Consolidation des parlements, démocratisation et réforme de l'Etat
- Promotion de l'administration locale
- Déploiement de l'économie de marché

La Suisse soutient la transition des pays du Sud et de l'Est vers des systèmes démocratiques et sociaux fondés sur l'Etat de droit et l'économie de marché, et dotés d'administrations locales de proximité. La promotion de la démocratie vise en priorité à renforcer les parlements, le système judiciaire et la bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et sa prévention occupant à ce titre une place particulière. Dans son engagement en faveur de la transition, la Suisse s'attache également à améliorer le contexte dans lequel évolue le secteur privé.

POUR UNE EUROPE DÉMOCRATIQUE ET SÛRE

Avec la contribution à l'élargissement, la Suisse aide à réduire les disparités économiques et sociales au sein de l'Union européenne (UE) élargie. Par cet engagement, elle exprime sa solidarité tout en établissant des bases solides pour nouer des relations économiques et politiques avec l'UE et ses États membres.



La Suisse soutient les nouveaux États membres de l'UE en Europe de l'Est en leur allouant une contribution à l'élargisse-

ment, qui n'est pas comprise dans l'aide publique au développement. Environ 200 projets visant à réduire les disparités économiques et sociales sont actuellement en cours de réalisation dans les dix pays qui ont adhéré à l'UE en 2004 (Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque).

En Bulgarie et en Roumanie, membres de l'UE depuis 2007, un total de 13 fonds thématiques et

de 28 projets, d'un montant total de 257 millions de francs, ont pu être approuvés jusqu'au 7 décembre 2014, date qui marquait la fin de la période d'engagement. De nombreux projets financés par la Suisse ont été lancés et enregistrent déjà leurs premiers résultats : en Bulgarie, par exemple, environ 200 patients bénéficient d'une prise en charge basée sur les services d'aide et de soins à domicile et une vingtaine d'exploitations agricoles cultivent des produits bio et les commer-

cialisent directement. En Roumanie, 57 petites et moyennes entreprises (PME) ont désormais accès à un fonds d'investissement, une centaine d'agents de police ont appris la langue rom dans le cadre de la promotion d'une police de proximité et quatre villes roumaines se préparent à appliquer une politique énergétique durable. Voilà pour le bilan intermédiaire. D'autres projets devraient être mis en œuvre d'ici à décembre 2019.

En décembre 2014, le Parlement suisse a adopté la contribution à l'élargissement en faveur de la Croatie. Fixée à 4,5 millions de francs, elle permet à la Suisse de financer divers projets de coopération, notamment dans les domaines de l'eau, de la recherche et de la formation professionnelle, ainsi que des activités destinées à renforcer la société civile.

INDONÉSIE : VERS PLUS D'EFFICIENCE DANS LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

L'Indonésie est la plus grande économie nationale d'Asie du Sud-Est. Le pays est cependant confronté à de grandes difficultés, dues surtout à sa forte croissance. La Suisse soutient en particulier les travaux lancés par l'Indonésie pour réformer ses finances publiques.

L'Indonésie a entrepris de réformer ses finances publiques de fond en comble et bénéficie en la matière de l'appui du SECO depuis 2009. La contribution suisse finance un programme de la Banque mondiale, qui aide le pays à modifier un système fort complexe.

Les gros efforts consentis par l'Indonésie ont joué un rôle décisif dans les succès engrangés et mis en évidence dans un

premier bilan intermédiaire. La série d'améliorations apportées en matière de planification budgétaire, l'un des principaux axes du programme, offre désormais une plus grande marge de décision au Ministère des finances. Ce résultat s'explique notamment par une réduction de la documentation requise pour établir un budget : le nombre des documents est passé de 20 000 à 1 000. Les explications sont à présent

moins détaillées, mais plus stratégiques.

Le programme encourage en outre la réforme administrative de l'autorité financière centrale. Une première partie de cette réforme a consisté à uniformiser la présentation des comptes. Elle a été suivie par une série d'autres mesures, qui ont permis de réaliser des économies appréciables : environ 300 millions de dollars par an,

soit environ 4 % des ressources financières du gouvernement. L'argent ainsi économisé a servi à financer d'autres dépenses, tels des projets d'infrastructure. Ces résultats encourageants ont été publiés en 2014, d'une part pour consigner les progrès des réformes ; d'autre part, afin d'identifier les défis à relever pour permettre à l'Indonésie de poursuivre une croissance durable fondée sur des bases solides.



RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS 2014



MONDE

■ Les réformes politiques et juridiques soutenues par la DDC ont permis une meilleure représentation des minorités et la mise en place de standards légaux plus élevés. De plus, dans le secteur de la formation professionnelle, plus de 50 000 personnes, essentiellement des jeunes, ont bénéficié d'une formation professionnelle dans 18 pays prioritaires de la DDC.

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

■ Au Rwanda, cinq centres de formation professionnelle terminés en 2014 ont permis la formation de 500 apprentis, dont 50 % de sexe féminin. En Tanzanie, l'association des petits fermiers a obtenu un siège dans la constituante, ce qui lui a permis d'ancrer les droits agricoles dans la Constitution. Au Mozambique, la transparence dans la production minière a été améliorée grâce à une nouvelle loi.

AMÉRIQUE LATINE

■ En Bolivie, environ 30 000 jeunes ont bénéficié d'une formation professionnelle duale en 2014, un système de formation à l'efficacité reconnue qui a par ailleurs été intégré dans la législation bolivienne. Au Nicaragua, en 2014, c'est grâce au dialogue politique mené par la DDC que la loi concernant la violence faite aux femmes a été adaptée et renforcée.

ASIE

■ Au Myanmar, six nouveaux corps de métier ont été intégrés dans le système de formation professionnelle du pays comme résultat du dialogue politique mené par la DDC. En Mongolie, ce sont les bases légales pour le droit des mineurs qui ont été créées. La loi réduit l'entrave au commerce pour les biens miniers et la formalisation de l'accès aux terrains miniers. Au Népal, plus de 8 000 jeunes ont terminé une formation professionnelle en 2014 et 95 % d'entre eux ont déjà trouvé un emploi.

EUROPE DE L'EST ET CEI

■ Dans les Balkans occidentaux, grâce à des projets axés sur des mesures de conseil et de formation professionnelle, près de 1 500 personnes ont pu trouver un emploi. De plus, le temps d'attente pour ouvrir et établir une entreprise est passé de 52 à 10 jours, grâce à des réformes soutenues par la DDC. Dans 11 pays d'Europe de l'Est, 39 révisions de lois et simplification de procédures administratives ont été soutenues par le SECO. Ces réformes ont permis au secteur privé d'économiser quelque 77 mio de dollars. De plus, près de 685 000 personnes bénéficient désormais de services publics de meilleure qualité dans les secteurs de l'énergie, de l'adduction d'eau et de l'assainissement.

UNE MONDIALISATION PROPICE AU DÉVELOPPEMENT



Chez un producteur et exportateur de fleurs coupées de Gachancipa (Colombie), des employées préparent les produits pour l'expédition. L'entreprise a reçu la certification GLOBAL GAP, par laquelle elle s'engage à produire de manière responsable sur les plans environnemental et social.

RECONNAÎTRE ET METTRE À PROFIT LE POTENTIEL DE LA MAIN-D'ŒUVRE MIGRANTE

Les travailleurs migrants apportent en général une contribution substantielle au développement de leur pays d'origine et de leur pays de destination. Souvent, leurs droits sont cependant mal protégés. La Suisse s'attache à sécuriser les processus migratoires et à améliorer les conditions juridiques et matérielles des migrantes et des migrants.

La migration a de tout temps constitué une stratégie pour échapper à la pauvreté, aux conflits et aux conséquences de catastrophes écologiques, mais aussi pour trouver du travail et un meilleur revenu. On estime actuellement à 232 millions le nombre de migrants internationaux dans le monde. Sur ce total, 90 % ont quitté leur patrie pour chercher du travail à l'étranger afin d'obtenir un meilleur revenu et pouvoir ainsi subvenir à leurs propres besoins et à ceux de leur famille.

La main-d'œuvre migrante apporte des avantages aussi bien aux pays d'origine qu'aux pays de destination : les premiers profitent de versements d'argent et du transfert de connaissances et de compétences, tandis que dans les seconds, le travail des migrantes et des migrants constitue un rouage essentiel dans le bon fonctionnement de l'économie et de la société. La Suisse a été l'un des premiers donateurs à s'occuper des différentes phases du cycle de la migration (qui va de l'émigration au retour au pays en passant par l'arrivée dans le pays de destination). Avec ses projets, elle intervient dans l'ensemble du cycle migratoire et mène une collaboration intense avec les gouvernements et les sociétés civiles des pays d'origine et de destination. Ce faisant, elle vise à améliorer le contexte de la migration de la main-d'œuvre et à accroître la contribution que celle-ci apporte au développement économique et social.

Engagement sur la principale route de migration économique

La Suisse est à l'œuvre sur la principale route empruntée par les travailleurs migrants, qui relie l'Asie du Sud et du Sud-Est au Moyen-Orient. Chaque année, des millions de personnes, le plus souvent peu qualifiées, quittent le Bangladesh, le Népal, les Philippines et d'autres pays de la région pour trouver un emploi dans les Etats du Golfe, au Liban et en Jordanie. Beaucoup travaillent comme domestiques, sur des chantiers ou dans l'industrie textile. Le cadre matériel et légal de ces emplois est souvent précaire et les risques d'abus, de discrimination et de violence, spécialement envers les femmes, sont grands. Se pose aussi la question de savoir quel est le meilleur soutien à apporter à ces personnes, pour que leur migration contribue efficacement et à long terme au développement de leur pays d'origine tout en étant utile au pays de destination.

Mieux préparés et mieux informés

La Suisse a lancé diverses initiatives pour relever les défis sur l'ensemble du cycle migratoire. Elle collabore avec différents partenaires afin de mieux préparer les candidats au départ à leur activité et à leur situation futures. A l'occasion de séminaires, ceux-ci reçoivent de précieuses informations sur leurs droits et leurs devoirs, ainsi que

sur les conditions de travail et de vie qui les attendent dans leur pays de destination. Depuis 2013, quelque 52 000 Sri-Lankais ont ainsi pu décider d'émigrer ou de rester en toute connaissance de cause. La DDC réalise en outre au Népal et au Bangladesh des projets de formation professionnelle destinée aux futurs migrants. Ceux-ci acquièrent des compétences artisanales très demandées dans les Etats du Golfe, grâce auxquelles ils toucheront un salaire plus élevé.

« La Suisse s'occupe de toutes les phases de la migration et collabore avec ses partenaires, afin de mieux préparer les travailleuses et les travailleurs migrants à leur départ. »

La Suisse soutient également les efforts visant à réglementer les agences de recrutement et à mettre en place un système d'incitations et de contrôles pour faire respecter des méthodes de recrutement éthiques et équitables. Dans les pays de destination, la Suisse s'attache notamment à améliorer l'accès à la justice et aux prestations destinées aux travailleurs migrants. Enfin, elle favorise la réintégration des personnes qui retournent au pays. Au Sri Lanka, un manuel mis au point par la DDC explique aux anciens migrants comment investir leurs économies de manière utile et durable.

Améliorer les conditions de travail

Le SECO soutient de son côté des programmes visant à améliorer les conditions de travail des migrantes et des migrants, surtout dans les usines des filières d'approvisionnement. Ces employés sont en majorité des femmes provenant de communautés rurales du même pays ou de pays plus pauvres encore. Des efforts particuliers sont entrepris pour éliminer la discrimination dans les usines, par exemple en assurant un meilleur accès de la main-d'œuvre à la sécurité sociale et aux syndicats. L'expérience montre que les femmes envoient dans leur pays d'origine des sommes jusqu'à 25 % plus élevées que les hommes.

La Suisse participe aussi activement au dialogue politique sur la migration et le développement. Au niveau régional, elle s'engage dans les consultations interétatiques sur la main-d'œuvre migrante, tels le Processus de Colombo et le Dialogue d'Abou Dhabi. Ces travaux ont pour objectif d'améliorer les conditions matérielles et légales des travailleurs migrants. L'action pragmatique, neutre et compétente de la Suisse est très appréciée par ses partenaires. En novembre 2014, elle a ainsi été le seul Etat non-membre convié en tant qu'observateur à la réunion ministérielle du Dialogue d'Abou Dhabi.

Une place croissante également dans l'agenda de développement

Ces prochaines années, la migration de main-d'œuvre occupera une place croissante dans les programmes des agences de développement. D'une part, parce que les liens entre migration et développement sont, grâce aux efforts de la Suisse notamment, mieux reconnus et compris. D'autre part, parce que les médias accordent une attention accrue à cette problématique. Cette évolution est surtout due aux articles relatant les conditions de travail difficiles sur les grands chantiers du Qatar, qui construit actuellement les infrastructures de la Coupe du monde de football 2022.

« Les activités menées par la Suisse comprennent également des initiatives visant à améliorer l'accès à la justice et aux prestations destinées aux travailleurs migrants. »

Ces dernières années, la Suisse a largement influé sur le débat concernant la migration et le développement, aussi bien par sa présence sur le terrain qu'au niveau politique. Grâce à cette expérience, elle pourra continuer à s'engager efficacement et de manière innovante en faveur des travailleurs migrants dans le monde entier, ainsi que pour le développement économique et social dans leurs pays d'origine et de destination.



Cette usine textile au Sri Lanka offre des conditions de travail supérieures à la moyenne et admet la présence de syndicats. Comme elle est située dans une zone industrielle, elle met des moyens de transport à la disposition de ses 1200 salariés, dont 83% sont des femmes.

UNE MONDIALISATION PROPICE AU DÉVELOPPEMENT

- Protection de l'environnement et des ressources naturelles
- Energies renouvelables et efficacité énergétique
- Exploitation efficace des ressources

En formulant des règles internationales qui tiennent compte du différentiel de développement, on permet également aux petits Etats ou aux pays pauvres de faire valoir leurs droits. Les règles de la communauté internationale doivent donner à tous la possibilité d'exercer leurs droits en matière d'environnement et faciliter leur intégration durable sur le marché mondial.

La Suisse s'implique activement au sein des institutions environnementales de l'ONU, de la Banque mondiale, des banques régionales de développement ainsi que de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les pays en développement doivent toutefois aussi participer à ces efforts et assumer les devoirs qui leur incombent. Ils doivent notamment exploiter l'environnement de manière durable, utiliser les ressources avec parcimonie et recourir à des agents énergétiques non fossiles.

DU Puits villageois au réseau d'eau : un modèle de gestion péruvien fait école

Au Pérou, de nouvelles formes de financement et de gestion des systèmes d'adduction d'eau et d'assainissement contribuent à réduire les disparités entre ville et campagne.



A ses débuts, il y a vingt ans environ, le projet SABA (gestion intégrée de l'eau et de l'assainissement sur les hauts plateaux péruviens) n'avait rien de spectaculaire : les paysans de hameaux

reculés se sont organisés pour amener l'eau potable jusqu'à leurs maisons. Pour ce faire, ils ont bénéficié des conseils avisés d'ingénieurs suisses et de spécialistes nationaux. Diverses innovations (fossés d'infiltration et toilettes dotées d'un siphon, p. ex.) sont ainsi apparues dans des régions particulièrement défavorisées selon l'atlas péruvien de la pauvreté.

Le bon fonctionnement des réseaux est désormais assuré par une collaboration étroite entre autorités, communautés villa-

geois, organisations non gouvernementales et petites et moyennes entreprises locales. Exploitants et utilisateurs doivent être informés et formés ; les instances publiques préparées à assumer leurs tâches. Le projet a également favorisé la participation des femmes à la planification et à la gestion des activités.

Le soutien de la Suisse a permis d'élaborer un modèle de gestion des réseaux d'eau ruraux que le gouvernement péruvien a érigé en norme dans les campagnes. Désormais, 732 000 per-

sonnes bénéficient d'un meilleur accès à des installations sanitaires de base et 297 000 personnes à de l'eau potable. En l'espace de quatre ans, le Pérou entend investir 1,2 milliard de dollars pour améliorer la situation sanitaire en dehors des grandes agglomérations, soit des régions où 40 % de la population n'a pas accès à de l'eau potable.

L'effet de levier de la contribution suisse (de près de 1,2 million de dollars) est impressionnant et des succès similaires ont été enregistrés dans d'autres pays d'Amérique latine : des projets innovants de la DDC assurent à 251 000 personnes en Haïti, à 351 000 personnes au Nicaragua et à 500 000 personnes au Honduras un accès à de l'eau potable.

FONDS VERT POUR LE CLIMAT : INVESTIR DANS LE FUTUR

Le changement climatique a des répercussions particulièrement graves sur les groupes de population pauvres et sur les pays en développement. En investissant dans le Fonds vert pour le climat, la Suisse soutient ces pays dans leurs efforts pour instaurer un développement à faible niveau d'émissions de CO₂ et s'adapter aux conséquences du changement climatique.

En versant 100 millions de dollars au Fonds vert pour le climat (FVC), la Suisse a considérablement accru ses efforts pour préserver le climat dans les pays en développement. Disposant de plus de 10 milliards de dollars, le FVC est actuellement le fonds mondial le mieux doté parmi ceux créés dans le cadre de la Convention de l'ONU sur le climat pour aider les pays en développement à contenir leurs émissions de CO₂ et à faire face au changement climatique.

« L'expérience montre que les pays en développement ne réalisent des objectifs climatiques mondiaux que si l'effort requis les aide à progresser sur la voie du développement », déclare Anton Hilber, responsable du programme global Changement climatique au sein de la DDC. S'ils veulent bénéficier du cofinancement du FVC, les pays doivent appliquer des mesures pour réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique. Par son appui ciblé

aux mesures destinées à préserver le climat, le FVC contribue non seulement à la lutte contre la pauvreté, mais favorise aussi la protection de l'environnement et l'instauration d'un développement durable.

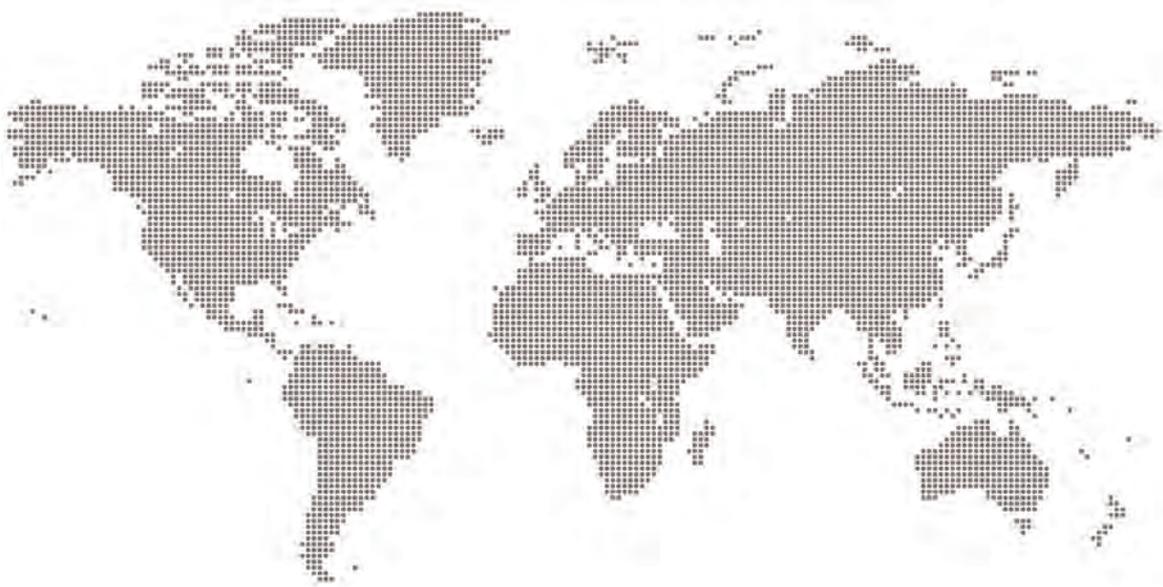
Siégeant au conseil exécutif du FVC, la Suisse peut exercer une influence directe sur les activités du fonds et l'utilisation de ses ressources. Dans ce cadre, elle plaide surtout pour la protection de populations et de pays en développement vulnérables

face aux catastrophes naturelles d'origine climatique ainsi qu'en faveur d'une collaboration étroite avec le secteur privé.

« L'argent public ne suffit pas pour financer la transition vers une société à faible taux d'émissions et résistante au changement climatique, affirme Anton Hilber. L'économie privée doit aussi adopter des technologies et des procédés de production moins polluants. » L'engagement de la Suisse au sein du FVC correspond à l'une des priorités de sa coopération internationale : la réduction du risque global que constitue le changement climatique.



RÉSULTATS SÉLECTIONNÉS 2014



MONDE

- Dans le cadre de la préparation du nouveau cadre d'orientation stratégique pour le développement durable post-2015, la Suisse a contribué à : l'intégration d'un but sur la sécurité de l'eau pour tous; la prise en compte de la consommation et la production durable dans le cadre commun des objectifs ; la formulation d'un but sur l'emploi et le travail décent pour tous ; l'intégration de la dimension santé reproductive et sexuelle ainsi que le respect des droits en la matière.
- La DDC a contribué de manière importante à l'ancrage du Dialogue de haut niveau des Nations unies sur la migration et le développement au sein du système onusien. La question de la migration comme facteur de développement a gagné en importance.
- En 2014, la DDC a soutenu d'importantes réglementations internationales pour améliorer la sécurité alimentaire. Elle a ainsi contribué à l'adoption des Principes pour un investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires et à la mise en œuvre de politiques et lignes directrices assurant un accès sûr et égal en droit aux ressources naturelles et à la terre.
- En 2014 le nouveau Fonds vert pour le climat, le « Green Climate Fund » a été établi. La forte intégration du secteur privé dans les négociations multilatérales en particulier à propos du financement de la lutte contre les conséquences du changement climatique est, en grande partie, aussi attribuable à l'engagement de la DDC.
- Le SECO participe depuis 2011 à l'Initiative « Partnership for Market Readiness » de la Banque mondiale. Cette initiative aide en particulier les pays en développement ou en transition à mettre en place des systèmes d'échange de quotas d'émission et à introduire des taxes sur le CO₂.
- Pour ce qui est de l'urbanisation, le SECO a participé activement en 2014, au dialogue politique international sur le développement urbain. Le SECO a réuni des organisations clés afin de comparer des approches appliquées et des expériences recueillies dans ce domaine au niveau des pays et des villes. Les connaissances ainsi acquises servent à leur tour à améliorer les projets menés dans ce domaine.

COOPÉRATION MULTILATÉRALE : 17 NOUVEAUX OBJECTIFS MONDIAUX POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'agenda post-2015 constitue un cadre de référence de portée universelle pour un développement durable après 2015. La Suisse participe activement à sa définition en siégeant au sein d'organes multilatéraux et en prenant part à des négociations internationales.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), dont l'échéance de réalisation est fixée à 2015, définissent depuis 2000 le cadre politico-stratégique de la coopération internationale au développement. Un nouveau cadre, approuvé si possible à l'unanimité par la communauté des Etats, devrait être établi pour l'après-2015. Il est connu sous le nom de programme de développement durable pour l'après-2015 (« agenda post-2015 »). Associant développement économique et social et responsabilité écologique, ce programme fixera également de nouveaux objectifs à l'échelle mondiale : les objectifs de développement durable (ODD).



Profonde mutation de la coopération au développement

Contrairement aux OMD, qui sont axés sur les pays en développement, les nouveaux ODD valent pour tous les pays du monde et servent à orienter les efforts tant nationaux qu'internationaux visant à résoudre les défis globaux. De portée universelle et intégrant les dimensions économique, sociale et environnementale, le nouveau cadre de référence devrait contribuer jusqu'en 2030 à instaurer un développement plus soucieux de durabilité. Ce cadre se réfère également à la gouvernance, aux droits de l'homme et à un développement dans la sécurité et la paix. L'agenda post-2015 donnera lieu à des adaptations de la coopération internationale au développement : de nouvelles thématiques élargiront son champ d'action, tandis que sa mise en œuvre et son financement devront inclure de nouvelles approches, instruments et acteurs.

Le succès de la position suisse

La Suisse participe depuis 2012 à l'élaboration de l'agenda post-2015 et a jusqu'ici exercé une grande influence sur ces travaux. Elle a notamment pris position sur 16 domaines thématiques et met en particulier l'accent sur des objectifs spécifiques dans les domaines suivants : sécurité de l'eau, santé, égalité des genres, paix et sociétés ouvertes. Elle œuvre par ailleurs activement pour l'intégration dans le programme des thématiques que sont la réduction du risque de catastrophe, la durabilité dans la consommation et la production ainsi que la migration et le développement.

L'agenda a été préparée dans le cadre d'une procédure nationale de consultation coordonnée par la DDC ; elle a été approuvée par le Conseil fédéral le 25 juin 2014. La délégation helvétique a jusqu'ici pu faire valoir avec succès la position suisse dans les principaux processus de négociation et documents de l'agenda post-2015. La Suisse a par exemple participé au groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable (ODD), qui a adopté en juillet 2014 un rapport proposant 17 objectifs.

Grâce aux efforts de la Suisse, ce rapport a repris le contenu proposé pour un objectif dans le domaine de l'eau. De plus, le document final contient des propositions formulées par la Suisse pour des cibles de développement dans les domaines ci-après : santé et droits sexuels et reproductifs, réduction du risque de catastrophe, migration et utilisation efficiente des ressources. En s'alliant avec d'autres Etats, la Suisse est par ailleurs parvenue à faire adopter un objectif visant à instaurer la paix et des sociétés inclusives.

Le rapport du groupe de travail constitue une base essentielle pour les négociations internationales qui porteront en 2015 sur l'agenda post-2015, celui-ci devant être adopté en septembre à l'occasion du sommet qui réunira la communauté des Etats à New York.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde.
2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable.
3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.
4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles.
6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.
7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable.
8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous.
9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation.
10. Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein.
11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.
12. Instaurer des modes de consommation et de production durables.
13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins de développement durable.
15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité.
16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes.
17. Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat.

EXPLORER DE NOUVELLES VOIES GRÂCE AUX PARTENARIATS

Les partenaires multilatéraux jouent un rôle clé dans la coopération internationale. Ils disposent de la masse critique technique et financière et possèdent l'expérience et le poids requis pour assurer la bonne coordination et la mise en œuvre de mesures au niveau tant national qu'international. Des organisations non gouvernementales (ONG), des entreprises et des instituts de recherche contribuent également à plus d'un titre à l'évolution de la société et de l'économie.

Dans bien des domaines – sécurité alimentaire, santé, formation, approvisionnement en eau ou problèmes financiers et économiques – la DDC et le SECO collaborent étroitement avec des partenaires suisses et étrangers, notamment au sein d'organismes internationaux. Le lien qui unit tous ces acteurs réside dans les compétences et les connaissances très spécifiques qu'ils investissent dans la coopération internationale. De leur côté, ils tirent profit des connaissances et de l'expérience de la Suisse en les intégrant dans leurs activités.

Les partenariats avec des ONG contribuent par exemple largement à ouvrir aux couches pauvres de la population des différents pays l'accès à des ressources productives et à des services de base. Les cas qui illustrent ces succès comprennent aussi bien la gestion innovante des déchets et les chaînes de création de valeur dans l'agriculture que la promotion du tourisme et la hausse des effectifs hospitaliers grâce à de nouvelles solutions financières, ou encore une meilleure protection des jeunes par la mise en place de nouvelles formes de la justice des mineurs.

Les banques multilatérales de développement jouent un rôle essentiel précisément dans l'élaboration de nouveaux modèles de financement. En tant qu'intermédiaires, elles ont depuis longtemps l'habitude d'associer fonds publics et privés pour soutenir avec succès des projets de développement. De plus, elles se distinguent par leur sensibilité politique et les volumes financiers qu'elles gèrent. Elles sont également des interlocuteurs de choix de la Suisse pour aborder des thèmes stratégiques, comme l'eau ou le climat. Les universités et les hautes écoles collaborent aussi

étroitement avec la Suisse. Elles participent d'une part à la résolution de problèmes d'avenir et de développement et, d'autre part, elles font bénéficier la Suisse et la coopération internationale de leurs savoir-faire et de leurs connaissances.

Ces exemples montrent que nombre des défis actuels, qui découlent de la politique de développement et des risques globaux, ne pourront être surmontés à long terme que par une collaboration plus étroite des acteurs privés, publics et de la société civile. Car seule l'alliance de toutes les parties prenantes permet de mobiliser les moyens financiers et les ressources technologiques requises. Les partenariats institutionnels sont d'indispensables facteurs de succès pour un développement durable. A l'avenir, la Suisse continuera par conséquent de participer à de tels partenariats.

DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA COOPÉRATION (DDC)

Rattachée au Département fédéral des affaires étrangères (DFAE), la DDC est l'agence en charge de la coopération internationale. Ses activités englobent les domaines suivants :

La **Coopération régionale** se concentre sur ses pays prioritaires en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi que sur certains pays et régions en conflit, où elle appuie les habitants et divers organismes dans leurs efforts pour vaincre la pauvreté et surmonter les problèmes de développement. Dans les contextes fragiles, la DDC contribue en particulier à atténuer les causes de conflits, à renforcer la résistance de l'Etat et de la société civile aux crises et à améliorer la protection et le respect des droits de l'homme. Les banques régionales de développement comptent parmi ses principaux partenaires.

La **Coopération avec l'Europe de l'Est et la Communauté des Etats indépendants (CEI)** soutient les processus de réforme politique et économique dans les Balkans occidentaux, dans le Caucase et en Asie centrale, pour permettre à ces régions de mieux surmonter les crises et les conflits. En collaboration avec le SECO, elle met par ailleurs en œuvre la contribution à l'élargissement destinée aux nouveaux Etats membres de l'UE.

Dans le cadre de la **Coopération globale**, la Suisse participe au financement et aux activités de diverses organisations onusiennes, d'institutions financières internationales (Banque mondiale et banques régionales de développement) et de réseaux mondiaux. Par l'intermédiaire de ses programmes globaux, la DDC contribue à faire face aux risques mondiaux (comme le changement climatique, sécurité alimentaire, manque d'eau et migration) qui ont d'importantes répercussions sur les perspectives de développement des pays pauvres.

L'**Aide humanitaire** de la Confédération et le Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) sauvent des vies et atténuent les souffrances en déployant aide d'urgence et travaux de reconstruction après des catastrophes naturelles et dans les régions en conflit. L'Aide humanitaire participe également à des mesures de prévention et s'engage en particulier aux côtés des victimes de crises et de conflits.

La DDC emploie 1717 personnes en Suisse et à l'étranger, y compris les collaboratrices et collaborateurs locaux, et les fonds qu'elle a engagés se sont montés à 2,23 milliards de francs en 2014. Sa direction est assurée par l'ambassadeur Manuel Sager.

SECRÉTARIAT D'ETAT À L'ÉCONOMIE (SECO)

Le SECO fait partie du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). Le domaine Coopération et développement économiques du SECO élabore et met en œuvre des mesures de politique économique et commerciale au profit de certains pays en développement avancés et pays en transition, ainsi qu'en faveur des nouveaux Etats membres de l'UE (contribution à l'élargissement).

Le domaine a pour principal objectif de **promouvoir une croissance durable sur les plans économique, écologique et social**, qui crée des emplois, favorise une meilleure productivité et contribue à réduire la pauvreté, les inégalités et les risques mondiaux. Il coordonne par ailleurs les relations de la Suisse avec le groupe de la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les organisations économiques de l'ONU.

Afin de faciliter l'**intégration des pays partenaires dans l'économie mondiale et d'accroître leur compétitivité**, le domaine Coopération et développement économiques s'attache avant tout à renforcer leur politique économique et financière, à développer les infrastructures et l'approvisionnement urbains, à soutenir le secteur privé et l'entrepreneuriat, à promouvoir le commerce durable et à encourager une croissance respectueuse du climat.

La direction du SECO est assurée par Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch. Le domaine Coopération et développement économiques compte 205 collaborateurs et collaboratrices, en Suisse et à l'étranger, y compris les collaboratrices et collaborateurs locaux. En 2014 le domaine a consacré 391 millions de francs à ses activités. Il est dirigé par l'ambassadrice Béatrice Maser.

Impressum

Editeurs :
Département fédéral des affaires étrangères DFAE
Direction du développement et de la coopération DDC
Freiburgstr. 130
3003 Berne
Téléphone +41 (0)58 462 44 12
www.ddc.admin.ch
deza@eda.admin.ch

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR
Secrétariat d'Etat à l'économie SECO
Holzikofenweg 36
3003 Berne
Téléphone +41 (0)58 464 09 10
www.seco-cooperation.admin.ch
info@seco-cooperation.ch

Rédaction/Coordination/Statistiques :
Etat-major de direction DDC
SECO Coopération

Graphisme/Conception :
Julia Curty, SUPERSRIPT GmbH, Brügg bei Biel/Bienne
www.superscript.ch

Galerie de photos :
Couverture G.M.B. Akash/Panos
Page 4 Giacomo Pirozzi/Panos
Page 8 Ivor Prickett/Panos
Page 10 Christian Als/Panos
Page 16 G.M.B. Akash/Panos
Page 22 Karakalpak Savitsky museum (Nukus Art Museum)
Page 23 Eric Lafforgue/Rapho
Page 26 Robert Wallis/Panos
Page 28 Petrut Calinescu/Panos
Page 32 Vedat Xhymshiti
Page 34 Mikkel Ostergaard
Page 36 Chris Stowers/Panos
Page 38 Paul Smith/Panos
Page 41 Fernando Molerés/Panos
Page 44 arcoss/123rf.com

Autres DFAE/DDC, SECO

Imprimerie :
galledia ag
9442 Berneck

Ce rapport annuel est disponible en français,
allemand, italien et anglais.
D'autres exemplaires peuvent être commandés à :
deza@eda.admin.ch, ou
Téléphone +41 (0)58 462 44 12

Berne 2015

Statistiques 2014

Coopération internationale de la Suisse



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement
et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Aide publique au développement (APD)

- L'aide publique au développement (APD) est définie sur le plan international comme l'ensemble des flux financiers accordés aux pays et territoires en développement (actuellement 146) et aux institutions multilatérales actives dans le domaine du développement: (i) par le secteur public; (ii) dans le but essentiel de favoriser le développement économique et d'améliorer les conditions de vie; (iii) à des conditions de faveur.
- La comparaison des performances des pays donateurs est effectuée sur la base du pourcentage de l'APD nette par rapport au revenu national brut (RNB).
- Pour assurer la comparabilité et la transparence des prestations d'APD de ses 29 membres (28 pays et l'Union européenne), le Comité d'aide au Développement (CAD) de l'OCDE a établi des directives statistiques qui définissent les activités et les contributions pouvant être déclarées comme APD. Ces directives sont périodiquement adaptées et mises à jour.
- L'APD de la Suisse provient principalement des budgets de la DDC et du SECO (Centre de prestations Coopération et Développement économiques), les deux organes chargés de l'exécution de la loi fédérale sur la coopération au développement et l'aide humanitaire internationales. D'autres offices fédéraux, ainsi que les 26 cantons et quelque 200 communes participent également à la coopération internationale de la Suisse. Conformément aux règles de notification du CAD, la Suisse déclare également depuis 2004 les remises de dette bilatérales (négociées dans le cadre du Club de Paris) et les coûts d'accueil des requérants d'asile provenant de pays en développement pendant leur première année de séjour en Suisse.
- Les dépenses annuelles de la DDC et du SECO, telles qu'elles figurent dans le Compte d'Etat, ne sont pas automatiquement reprises dans les statistiques de l'APD. Certains ajustements statistiques doivent être effectués pour répondre aux directives internationales (exclusion des versements à des pays et des organisations ne faisant pas partie de la liste définie par l'OCDE/CAD, mode de notification différent de certaines contributions multilatérales, voir commentaire du tableau 4, p. 15).
- N'étant pas comptabilisée comme APD, la contribution de la DDC et du SECO à l'élargissement de l'Union européenne (UE) n'est pas montrée en détail dans ce dépliant.

Financement du développement au-delà de l'APD

- Les apports de ressources autres que l'APD occupent une part importante dans le financement du développement. Il s'agit principalement pour la Suisse de flux de capitaux privés aux conditions du marché (investissements directs à l'étranger, emprunts bancaires), de crédits à l'exportation garantis par la Confédération ainsi que de dons privés d'organisations non gouvernementales et fondations.

Signes utilisés :

0.0	= montant inférieur à 50 000 fr.	p	= chiffres provisoires
-	= montant nul	r	= chiffres révisés
..	= non disponible		

Des données plus détaillées sont publiées dans la brochure statistique annuelle de la DDC « Aide au développement de la Suisse » et sur les sites Internet de la DDC et du SECO.

www.eda.admin.ch/deza/fr/home/activites-projets/chiffres-statistiques.html
www.seco-cooperation.admin.ch

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) DE LA SUISSE

Pages 4–17

DÉPENSES DDC / SECO

Pages 20–34



Tableau 1

EVOLUTION DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) ET DES DONS PRIVÉS DES ONG DE LA SUISSE 1960–2014 (MIO FR.)

	1960	1970	1980	1990
APD	15.1	130.0	423.1	1 041.4
Confédération	15.1	126.4	416.7	1 025.6
Cantons et communes ^a	..	3.6	6.4	15.8
Revenu national brut (RNB) ^b	37 066	92 570	177 270	347 228
APD en % du RNB	0.04 %	0.14 %	0.24 %	0.30 %
APD en % des dépenses de la Confédération	0.56 %	1.63 %	2.38 %	3.29 %
APD en % des dépenses publiques ^c	0.23 %	0.64 %	0.90 %	1.20 %
Dons privés des ONG	..	50.8	106.6	148.6
Dons privés des ONG en % du RNB	..	0.05 %	0.06 %	0.04 %

a Données estimées pour 2014

b Données de l'Office fédéral de la statistique selon l'ancien système européen de compte (SEC95) définitives jusqu'en 2011 et provisoires pour 2012 (OFS, août 2014). Données RNB 2013 provisoires de l'OFS sur la base du nouveau système de compte (SEC2010) entré en vigueur le 3.10.2014. L'estimation du RNB 2014 provient du SECO au 3.3.2015.

c Dépenses des administrations publiques, après suppression des doubles comptabilisations (OFS/AFF).

L'aide publique au développement (APD) de la Suisse a totalisé 3 246 mio CHF en 2014, soit 280 mio CHF de plus qu'en 2013. Cette augmentation se compose notamment des moyens supplémentaires octroyés à la DDC et au SECO suite à la décision du Parlement de relever progressivement l'APD pour atteindre l'objectif de 0.5 % du revenu national brut (RNB) d'ici 2015, d'une progression des coûts liés à l'accueil des requérants d'asile en Suisse en provenance de pays en développement pendant leur première année de séjour en Suisse et de la croissance des opérations du Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM).

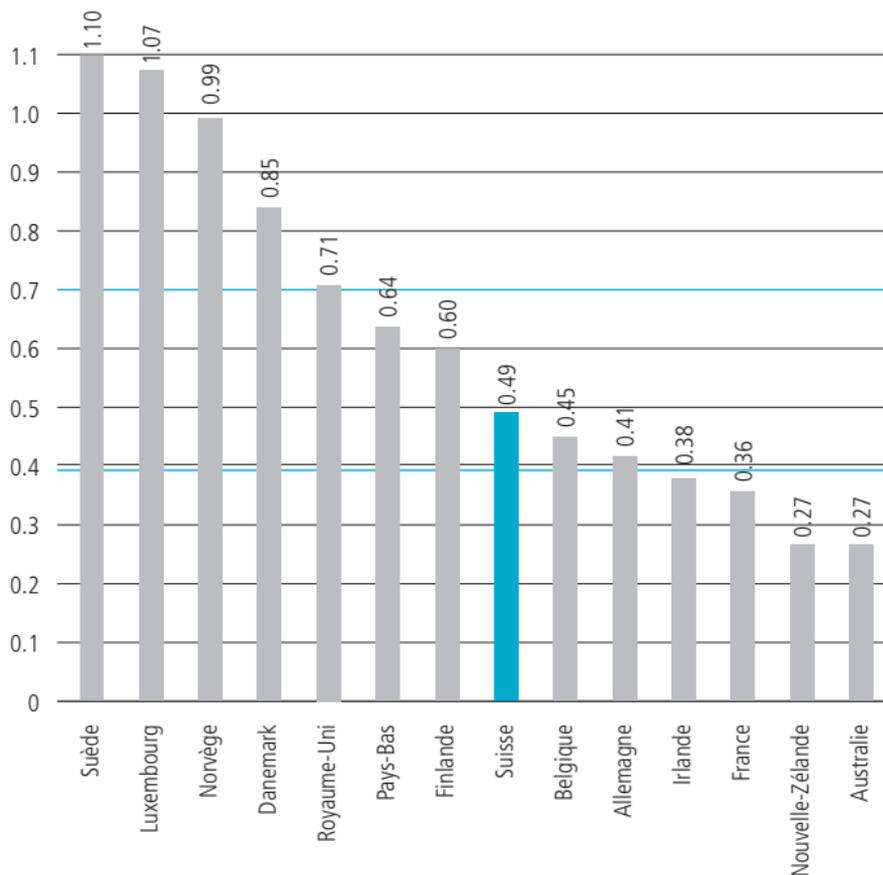
En 2014, la part de l'APD dans le RNB s'est élargie pour atteindre 0.49 %, reflétant l'augmentation en volume de l'APD, mais également la stagnation du RNB.

Grâce à une croissance annuelle moyenne de 8 % entre 2011 et 2014, l'APD de la Suisse se rapproche ainsi de l'objectif de 0.5 %. Toutefois, l'atteinte de cet objectif et son maintien au cours des prochaines années dépendront de l'évolution de la conjoncture (montant du RNB), mais aussi des autres composantes de l'APD, notamment les coûts liés aux requérants d'asile, qui représentent actuellement 14 % de l'APD.

2000	2010	2011	2012	2013 ^r	2014 ^p
1 510.9	2 398.0	2 706.7	2 861.4	2 965.9	3 246.0
1 488.6	2 350.4	2 664.5	2 797.1	2 910.6	3 191.0
22.3	47.6	42.2	64.3	55.2	55.0
463 558	610 174	590 441	611 979	664 994	664 557
0.33 %	0.39 %	0.46 %	0.47 %	0.45 %	0.49 %
3.21 %	4.05 %	4.34 %	4.63 %	4.66 %	5.07 %
1.23 %	1.60 %	1.70 %	1.79 %	1.83 %	1.97 %
272.0	431.6	413.3	443.1	466.1	–
0.06 %	0.07 %	0.07 %	0.07 %	0.07 %	–

La Suisse a adopté le Système européen de comptes (SEC2010) pour le calcul de son produit intérieur brut (PIB). L'ancien système n'est plus appliqué au-delà de 2012, ce qui signifie que tous les calculs relatifs au RNB se fondent sur cette nouvelle base à partir de 2013, provoquant un recul du ratio APD/RNB (pour 2013, le taux a été corrigé de 0.47 % à 0.45 %). Le ratio de 0.49 % pour 2014 représente ainsi la part de l'APD dans le RNB « nouvelle formule ».

Graphique 1

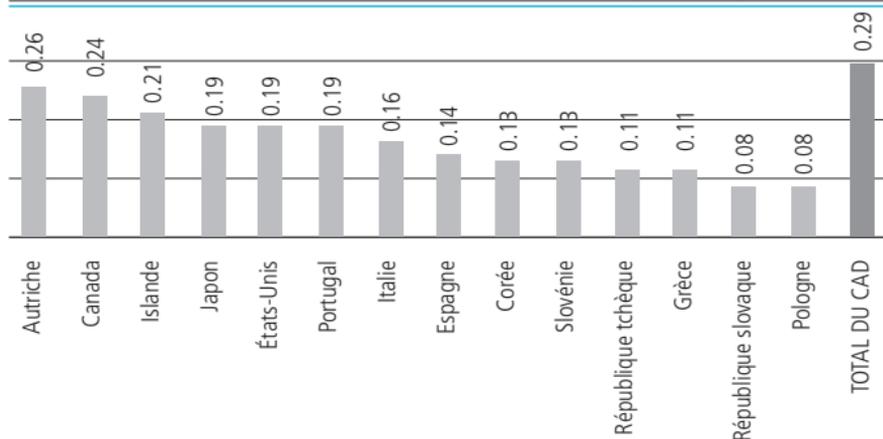
LA SUISSE EN COMPARAISON INTERNATIONALE 2014
(APD EN % DU RNB)

Données provisoires pour tous les pays du CAD publiées par l'OCDE/CAD le 8 avril 2015.

Après une année 2013 marquée par une augmentation significative, l'APD totale de l'ensemble des pays membres du CAD est restée stable en 2014 (135.2 milliards USD). Avec son ratio APD/RNB de 0.49 %, la Suisse conserve sa 8^{ème} place dans le classement 2014 des pays membres du CAD. Elle progresse néanmoins dans le classement en montants absolus, où elle se classe à la 11^{ème} place (12^{ème} en 2013).

Objectif fixé par l'ONU : 0.7 %

Performance moyenne des pays du CAD : 0.39 %



Cinq pays (Suède, Luxembourg, Norvège, Danemark et Royaume-Uni) dépassent l'objectif de 0.7 % préconisé pour l'APD en 1970 par les Nations Unies, tandis que cinq autres pays (Pays-Bas, Finlande, Suisse, Belgique, et Allemagne) se situent au-dessus de la performance moyenne des pays du CAD de 0.39 %. L'APD combinée de tous les pays du CAD membres de l'Union européenne représente 0.42 % du RNB.

Tableau 2

AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT (APD) DE LA SUISSE
2013–2014 (MIO FR.)

Confédération
Direction du développement et de la coopération (DDC)
Aide humanitaire
Coopération au développement
Coopération avec l'Est et la CEI
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)
Coopération au développement
Coopération avec l'Est et la CEI
Remboursements de prêts
Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Gestion civile des conflits et droits de l'homme
Autres contributions
Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR)
Swiss Investment Fund for Emerging Markets (SIFEM)
Bourses à des étudiants étrangers en Suisse
Autres contributions
Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM)
Assistance aux requérants d'asile en Suisse
Aide au retour
Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
Actions de promotion de la paix et de la sécurité
Office fédéral de l'environnement (OFEV)
dont: contributions à des organisations internationales
Autres offices fédéraux
Cantons et communes ^a
Total APD
APD en % du revenu national brut (RNB)

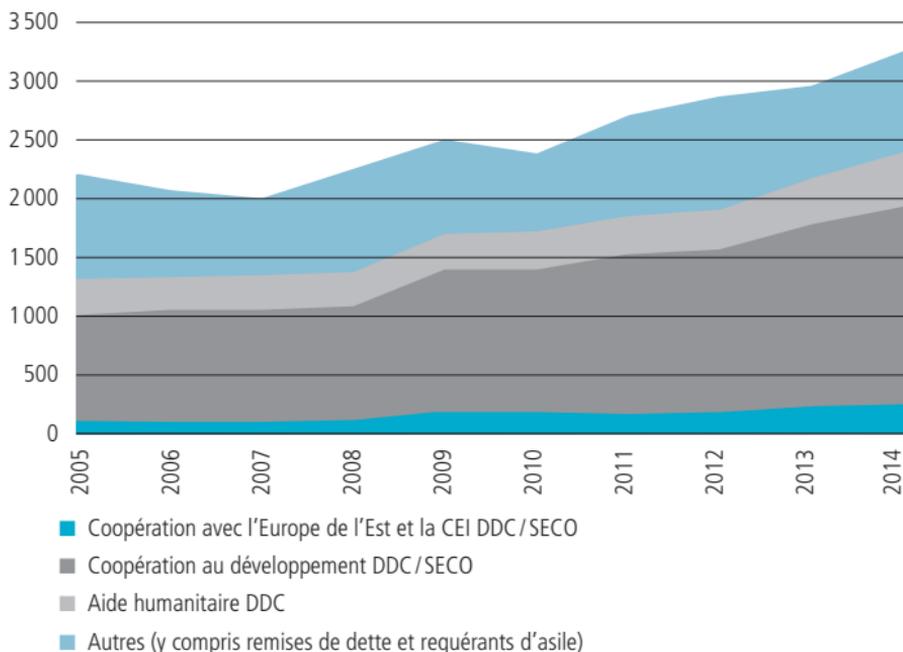
a Données estimées pour 2014.

La part de la DDC et du SECO dans l'APD totale s'est maintenue à 74 % en 2014. L'assistance aux requérants d'asile continue d'occuper 14 % de l'APD. De même qu'en 2013, aucune remise de dette n'a été octroyée en 2014.

2014 ^p			2013 ^r		
APD bilatérale	APD multilatérale	Total APD	APD bilatérale	APD multilatérale	Total APD
2 511.9	679.2	3 191.0	2 267.0	643.7	2 910.6
1 482.0	581.5	2 063.5	1 317.2	555.5	1 872.8
411.1	51.4	462.5	346.8	39.6	386.4
923.3	529.2	1 452.5	842.1	515.2	1 357.2
147.7	0.8	148.5	128.3	0.8	129.1
325.5	–	325.5	305.9	–	305.9
246.4	–	246.4	220.8	–	220.8
90.9	–	90.9	88.2	–	88.2
-11.7	–	-11.7	-3.2	–	-3.2
113.5	33.2	146.8	107.5	33.8	141.3
75.0	18.7	93.7	69.9	17.6	87.5
38.5	14.5	53.0	37.6	16.2	53.8
78.3	6.5	84.8	29.9	6.7	36.6
70.6	–	70.6	22.4	–	22.4
6.4	–	6.4	6.4	–	6.4
1.3	6.5	7.8	1.1	6.7	7.8
456.3	–	456.3	437.6	–	437.6
442.4	–	442.4	417.3	–	417.3
13.9	–	13.9	20.2	–	20.2
46.0	–	46.0	46.1	–	46.1
46.0	–	46.0	46.1	–	46.1
4.5	37.4	42.0	4.3	36.9	41.2
3.3	37.4	40.8	3.2	36.9	40.0
5.6	20.6	26.2	18.5	10.8	29.3
55.0	–	55.0	55.2	–	55.2
2 566.9	679.2	3 246.0	2 322.2	643.7	2 965.9
		0.49 %			0.45 %

La proportion entre l'APD bilatérale (79 %) et multilatérale (21 %) a légèrement changé par rapport à 2013 (respectivement de 78 % et 22 %).

Graphique 2

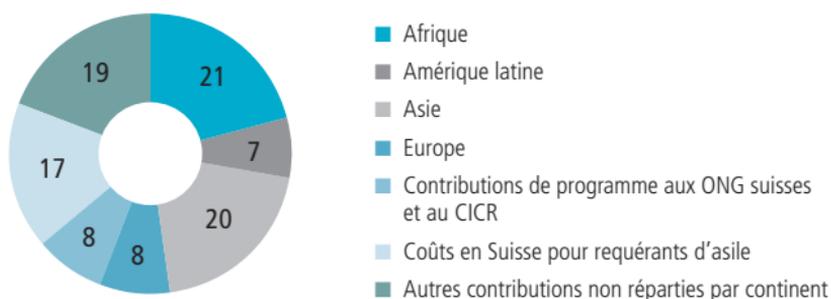
APD DE LA SUISSE PAR CATÉGORIE D'AIDE 2005–2014
(MIO FR.)

Les ajustements statistiques appliqués dès 2004 (voir notes techniques, p. 2) ont eu pour effet d'influencer irrégulièrement la croissance de l'APD et d'en modifier la répartition des catégories d'aide au fil des ans.

- La part de la coopération au développement DDC/SECO avec les pays du Sud a très légèrement diminué entre 2013 et 2014, après une augmentation régulière au cours des dix dernières années (42 % en 2005, 49 % en 2009, 53 % en 2013). En 2014, elle a représenté 52 % du total APD.
- La part de l'aide humanitaire de la DDC dans l'APD est demeurée relativement stable au cours des 10 dernières années (entre 12 et 14 % ; en 2014, elle a atteint 14 %).
- La part de la coopération avec l'Est de la DDC et du SECO (7 % en 2014) est demeurée stable depuis 2009 (entre 6 et 7 %), contre 4 % en moyenne pour les années 2005–2008.
- Les contributions provenant d'autres offices fédéraux et des cantons et communes (12 %), ainsi que les coûts liés aux requérants d'asile (14 %) ont représenté 26 % du total APD en 2014 (contre 27 % en 2013). L'importance de cette catégorie d'aide très volatile peut varier considérablement d'une année à l'autre. Au cours des dix dernières années elle a fluctué entre un maximum de 41 % (2005) et la part actuelle de 26 % (2014).

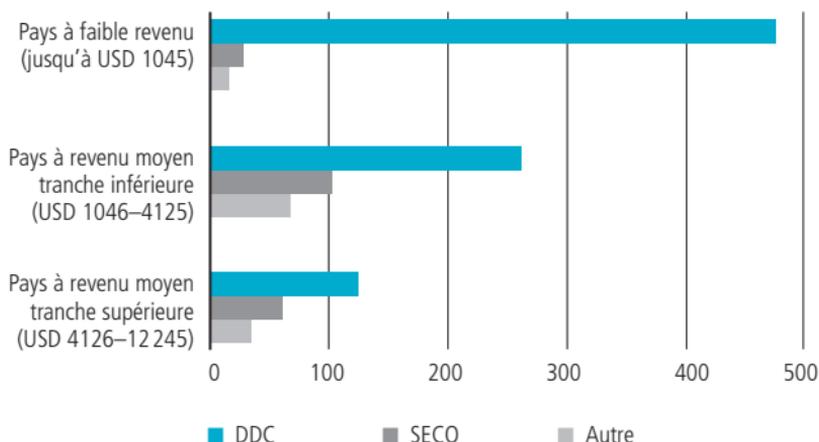
Graphique 3

RÉPARTITION DE L'APD BILATÉRALE PAR CONTINENT 2014 (EN %)



Graphique 4

RÉPARTITION DE L'APD BILATÉRALE SELON LES CATÉGORIES DE REVENU 2014 (MIO FR.)



Voir liste des bénéficiaires d'APD selon les catégories de revenu :

www.oecd.org/fr/cad/stats/listecad.htm

Tableau 3

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DE L'APD BILATÉRALE
PAR CONTINENT ET PAYS 2013–2014 (MIO FR.)

	2014 ^p	2013 ^r
Afrique	541.3	525.2
Mozambique	31.0	34.1
Mali	29.7	27.4
Tchad	26.9	19.3
Burkina Faso	25.1	35.8
Tanzanie	25.1	29.1
Niger	21.3	22.4
Egypte	21.2	15.6
Soudan du Sud	21.0	17.6
Somalie	17.8	12.6
Ghana	16.3	25.7
Tunisie	15.7	19.4
Bénin	15.4	17.7
Congo (Rép. dém.)	14.4	22.4
Libéria	12.7	4.1
Zimbabwe	12.1	18.1
Ethiopie	10.0	9.2
Afrique du Sud	9.3	8.0
Burundi	8.6	10.4
Maroc	7.0	7.1
République centrafricaine	6.7	3.3
Autres pays	41.2	59.4
Projets régionaux et non réparti par pays	153.0	106.8
Amérique latine	174.4	188.7
Bolivie	28.7	29.3
Colombie	19.7	22.2
Pérou	17.5	20.1
Haïti	17.1	20.3
Honduras	16.7	18.5
Nicaragua	12.8	20.2
Cuba	10.1	8.5
Autres pays	1.8	14.1
Projets régionaux et non réparti par pays	50.0	35.5

	2014 ^P	2013 ^r
Asie	529.4	512.9
Népal	38.4	42.8
Syrie	34.6	19.7
Tadjikistan	32.6	27.5
Myanmar	28.8	20.1
Afghanistan	28.3	25.7
Gaza et Cisjordanie	28.1	26.4
Viet Nam	28.0	27.7
Bangladesh	26.3	33.4
Kirghizistan	25.9	22.5
Mongolie	20.0	18.5
Pakistan	18.7	16.9
Sri Lanka	17.3	10.9
Chine	16.0	11.1
Laos	15.5	22.8
Indonésie	15.5	22.9
Azerbaïdjan	13.7	5.3
Géorgie	12.6	9.6
Iraq	12.2	6.7
Cambodge	10.7	9.0
Inde	10.6	10.2
Jordanie	7.9	13.5
Yémen	7.9	7.6
Corée du Nord	7.4	10.1
Autres pays	21.3	40.9
Projets régionaux et non réparti par pays	51.1	51.0
Europe	212.1	192.0
Kosovo	63.8	63.1
Ukraine	27.0	16.2
Bosnie-Herzégovine	24.4	21.2
Albanie	24.2	26.2
Serbie	16.3	17.4
Macédoine	14.6	11.8
Moldavie	11.3	10.4
Autres pays	2.7	1.8
Projets régionaux et non réparti par pays	27.9	23.9
Autres contributions non réparties par continent	1 109.6	903.4
Total APD bilatérale	2 566.9	2 322.2

Tableau 4

APD MULTILATÉRALE DE LA SUISSE PAR ORGANISATION 2013–2014 (MIO FR.)

Organisation des Nations Unies
Programme de l'ONU pour le développement (PNUD)
Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF)
Office de secours et de travaux pour les réfugiés de Palestine dans le Proche Orient (UNRWA)
Fonds de l'ONU pour la population (FNUAP) ^a
Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR)
Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU Femmes)
Programme de l'ONU sur le VIH/SIDA (ONUSIDA)
Fonds international de développement agricole (FIDA)
Fonds central pour les interventions d'urgence (CERF)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Programmes spéciaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ^b
Programme pour l'environnement (PNUE)
Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA)
Organisations de l'ONU, contributions comptabilisées en partie dans l'APD ^c
Autres organisations des Nations Unies
Institutions financières internationales
Association internationale de développement (IDA) ^d
Fonds africain de développement (AfDF) ^d
Fonds asiatique de développement (AsDF)
Banque mondiale
Autres fonds et banques de développement
Autres organisations internationales
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)
Le fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR)
Centre pour le contrôle démocratique des forces armées Genève (DCAF)
Centre international de déminage humanitaire Genève (GICHD)
Autres institutions
Total APD multilatérale

a La contribution générale 2013 au FNUAP a été versée en deux tranches: 10.6 mio fr. en 2012 et 4.1 en 2013.

b Sans la contribution générale à l'OMS, qui n'est comptabilisée qu'en partie (voir note c).

2014 ^p	2013 ⁱ
221.4	197.9
60.0	60.0
22.0	21.0
18.8	11.0
16.0	4.1
15.5	14.0
14.0	12.0
10.0	10.0
9.5	9.5
7.0	7.0
6.0	5.3
5.5	5.9
4.2	4.2
2.5	2.5
23.2	25.0
7.2	6.5
356.0	345.3
231.5	252.8
76.8	52.7
12.0	12.0
12.2	12.2
23.5	15.6
101.8	100.4
29.0	28.5
20.0	10.0
15.5	15.5
10.9	10.7
8.7	8.1
17.6	27.6
679.2	643.7

L'APD multilatérale comprend les contributions générales versées par la DDC et par d'autres offices fédéraux à des organismes de développement internationaux. En 2014, la part de l'APD multilatérale de la Suisse s'est située à 21 % de l'APD totale ; elle est inférieure à celle de l'ensemble du CAD (30 %).

Les contributions aux organisations non gouvernementales internationales (y compris le Comité international de la Croix-rouge CICR) sont incluses dans l'APD bilatérale.

La coopération multilatérale repose sur trois piliers. Comme pour les années précédentes, les institutions financières internationales (IFI) ont été en 2014 les principales bénéficiaires de l'APD multilatérale de la Suisse, mais dans une proportion moins élevée qu'en 2013 (52 % contre 54 %). Les agences du système des Nations Unies et les autres organisations internationales ont absorbé 33 %, respectivement 15 % de l'APD multilatérale.

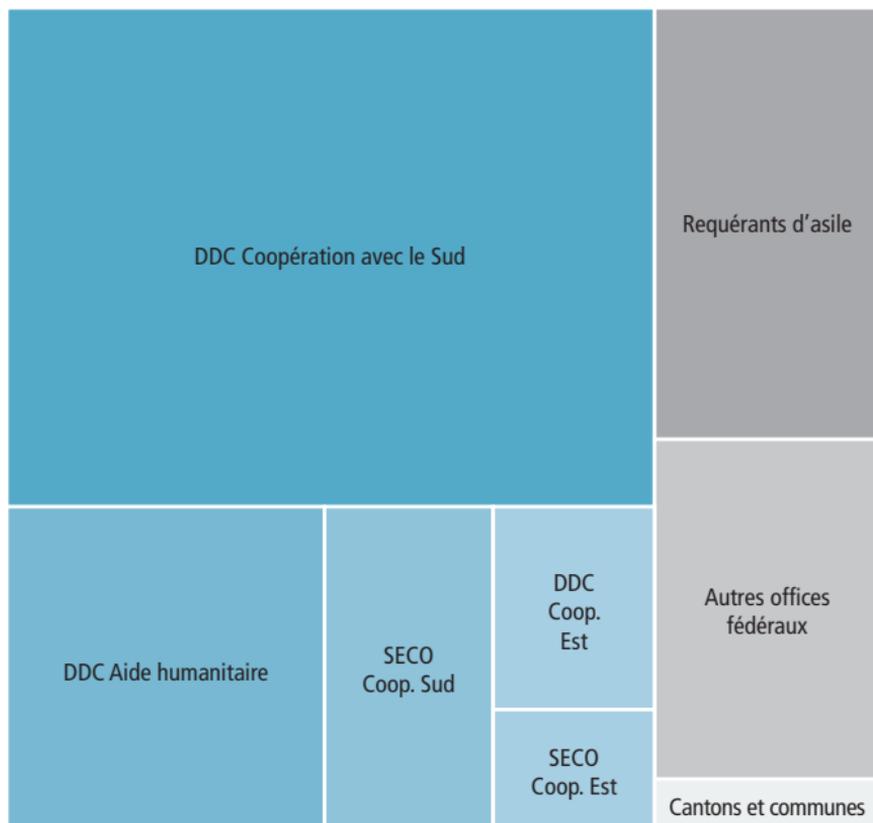
La comptabilisation dans l'APD des contributions aux IFI, conformément aux directives internationales, se fait au moment du dépôt des *promissory notes* (billets à ordre) et non du paiement; ceci explique les variations d'une année à l'autre ainsi que les différences par rapport aux résultats du Compte d'Etat, pour la DDC, qui tient compte de l'étalement sur plusieurs années des paiements à charge de « notes » émises antérieurement (voir également notes techniques, p. 2).

c Pourcentages appliqués selon les directives CAD.

d Y compris initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

Graphique 5

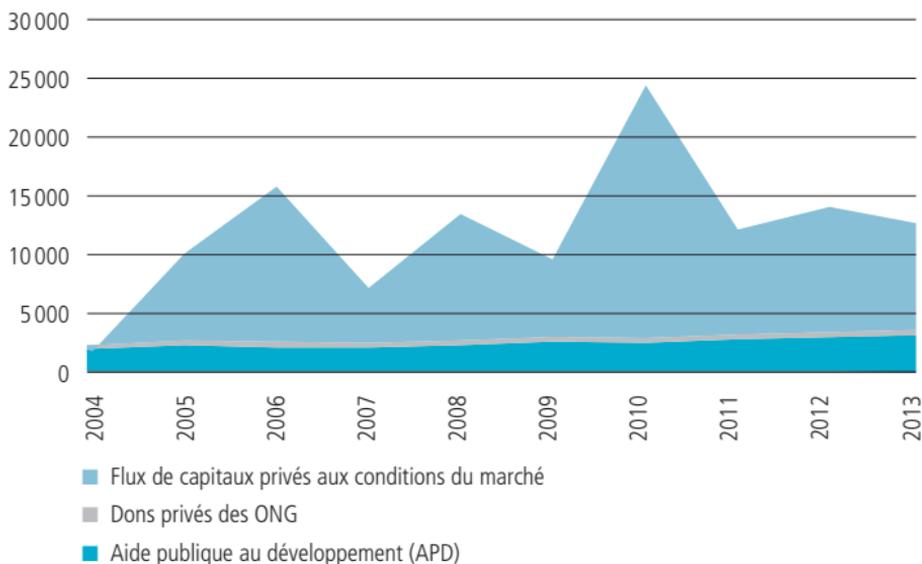
LES QUATRE CRÉDITS-CADRES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE ET LES AUTRES COMPOSANTES DE L'APD



Ce schéma reproduit la construction de l'APD de la Suisse et montre la répartition proportionnelle de ses principales composantes par rapport au total des versements. L'APD recouvre pour sa majeure partie les financements à charge des quatre crédits-cadres de la coopération internationale de la Confédération, affichés en bleu dans le graphique. Conformément aux directives internationales, diverses contributions provenant d'autres offices fédéraux, des cantons et des communes, ainsi que les coûts pour les requérants d'asile entrent également dans le calcul de l'APD.

Graphique 6

FLUX FINANCIERS NETS DE LA SUISSE VERS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT 2004–2013 (MIO FR.)



Le contexte du financement du développement connaît une mutation rapide. Les apports de ressources au-delà de l'APD ont gagné en importance, la plupart des pays en développement ayant accès à des sources de financement plus diversifiées.

Les flux de capitaux privés (investissements directs, crédits garantis à l'exportation principalement) représentent près de 80 % des flux financiers nets de la Suisse vers les pays en développement.

D'autres ressources non répertoriées par les statistiques du CAD viennent s'ajouter à ces flux, telles que les *workers' remittances*. Ces envois de fonds depuis la Suisse vers les pays en développement, qui comprennent tous les transferts personnels courants en espèces ou en nature reçus par des ménages résidents de la part de ménages non-résidents, se sont élevés à près de 2 milliards CHF par an en 2013 et 2014, soit plus du double en volume par rapport aux deux années précédentes 2011–2012.



DÉPENSES DDC / SECO

Pages 20-34



Tableau 5

VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DE LA DDC ET DU SECO
2010–2014 (MIO FR.)**Dépenses totales de la DDC**

Aide humanitaire

Coopération au développement

Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

Contribution à l'élargissement de l'UE

Dépenses totales du SECO

Coopération au développement

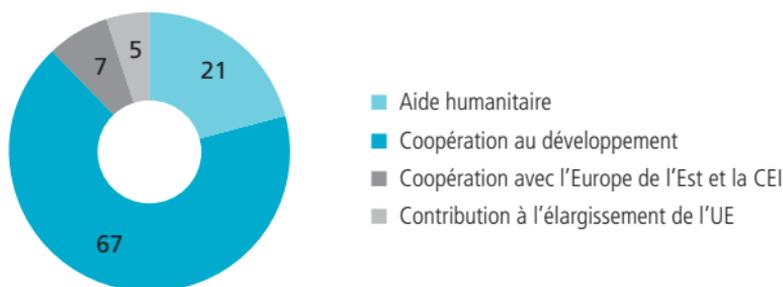
Coopération avec l'Europe de l'Est et la CEI

Contribution à l'élargissement de l'UE

Le tableau et le graphique ci-dessus reproduisent les résultats financiers pour la DDC et le SECO (Centre de prestations Coopération et Développement économiques) tels qu'ils apparaissent dans le Compte d'Etat, non compris les flux en retour. Les opérations du SIFEM, faisant l'objet d'une comptabilité propre, ne font pas partie des dépenses présentées ici.

Graphique 7.1

DÉPENSES DE LA DDC PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ 2014 (EN %)



2010	2011	2012	2013	2014
1 507.0	1 681.8	1 848.7	2 045.1	2 228.2
314.9	336.1	337.7	387.2	463.0
1 066.9	1 204.4	1 338.8	1 419.5	1 496.8
106.7	105.4	109.0	129.1	148.5
18.5	35.9	63.2	109.3	119.9
238.4	268.4	294.6	331.3	390.6
161.2	194.6	208.5	217.3	242.9
59.6	60.0	72.0	88.2	90.9
17.6	13.8	14.1	25.8	56.7

Graphique 7.2

DÉPENSES DU SECO PAR DOMAINE D'ACTIVITÉ 2014 (EN %)

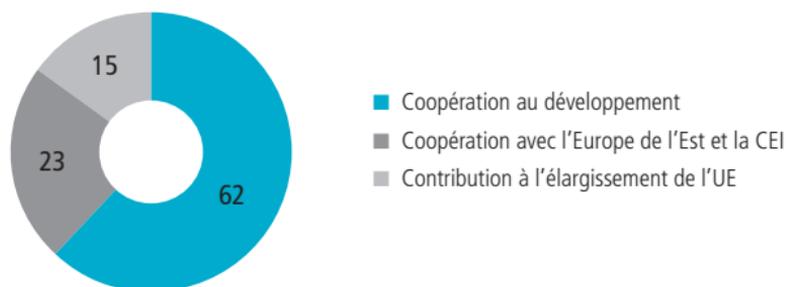


Tableau 6

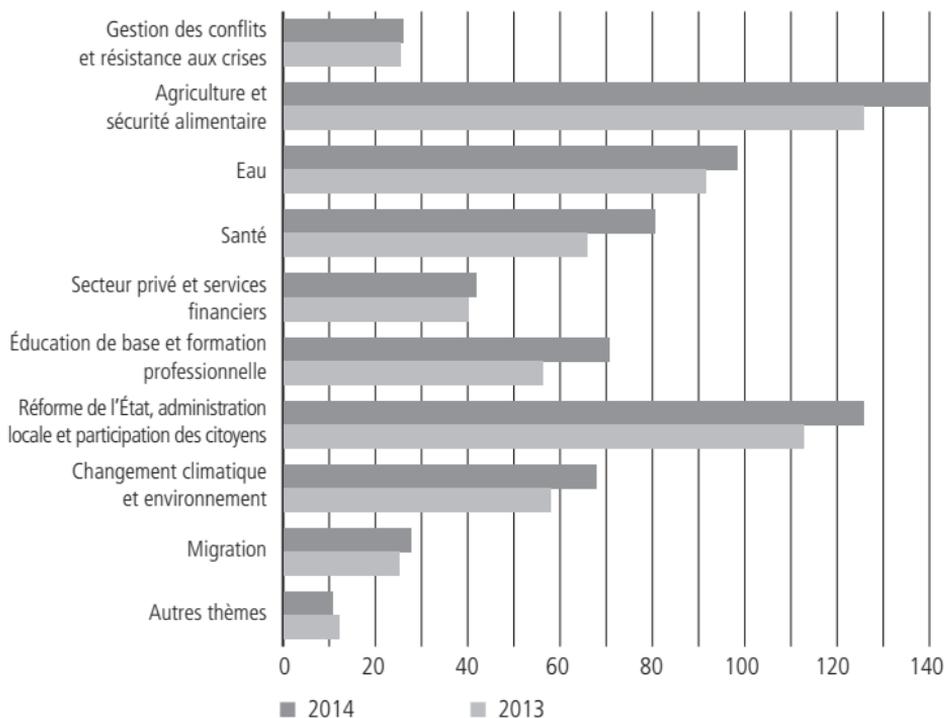
DDC COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT PAR PAYS ET RÉGION PRIORITAIRES 2013–2014 (MIO FR.)

	2014	2013 ¹
Pays et régions prioritaires	496.9	478.1
Mékong	59.1	49.8
Amérique centrale	37.9	42.3
Népal	37.4	38.2
Hindou Kouch	37.0	30.9
Grands Lacs	27.3	31.1
Bangladesh	26.0	29.5
Bolivie	25.8	24.5
Afrique australe	24.3	30.5
Tanzanie	23.5	22.8
Mozambique	23.3	23.0
Tchad	22.7	14.3
Mali	21.5	20.2
Mongolie	19.5	18.2
Niger	18.1	16.6
Corne de l'Afrique	16.9	8.1
Burkina Faso	16.6	21.3
Bénin	15.3	15.3
Gaza et Cisjordanie	14.0	14.0
Afrique du Nord	12.7	12.5
Cuba	9.4	8.2
Haïti	8.9	6.9
Autres activités	448.5	388.6
Autres pays et régions ^a	118.3	96.9
Contributions de programme aux ONG	101.0	96.5
Mandats thématiques et coûts de fonctionnement	229.2	195.2
Coopération au développement bilatérale	945.5	866.6
Coopération au développement multilatérale	551.4	552.8
Total	1 496.8	1 419.5

a Cette catégorie comprend des pays dans lesquels sont menés des programmes globaux (Pérou, Inde, Chine).

Graphique 8

DDC COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT BILATÉRALE
PAR THÈME 2013–2014 (MIO FR.)^a



a Non compris les contributions de programme aux ONG suisses, les activités multisectorielles et les coûts de fonctionnement.

Ce graphique reproduit l'allocation des ressources selon les thèmes de spécialisation dans lesquels la DDC a concentré ses activités bilatérales de coopération au développement en 2013 et en 2014.

La DDC s'appuie également sur des programmes globaux qui permettent, grâce à des approches novatrices, de faire le lien entre les différents niveaux d'intervention dans les cinq domaines suivants: Changement climatique, Sécurité alimentaire, Migration et développement, Eau et Santé. Ces programmes ne sont pas liés géographiquement et sont déployés dans les régions où leur impact est le plus fort.

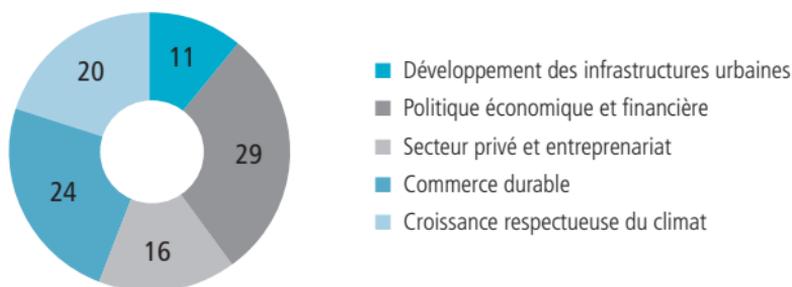
Tableau 7

SECO COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT PAR PAYS PRIORITAIRE
2013–2014 (MIO FR.)

	2014	2013 ¹
Pays et programmes prioritaires	97.7	95.1
Viet Nam	19.1	16.5
Indonésie	18.2	14.3
Ghana	16.1	25.0
Egypte	13.1	9.9
Pérou	10.0	10.7
Afrique du Sud	8.1	4.1
Tunisie	6.8	9.1
Colombie	6.3	5.5
Divers	145.2	122.2
Programmes globaux/régionaux et autres pays, diverses contributions ^a	131.2	111.8
Coûts de fonctionnement (hors pays prioritaires)	14.0	10.5
Total	242.9	217.3

a Au Burkina Faso, au Mozambique et en Tanzanie, pays prioritaires de la DDC, d'importants programmes complémentaires aux mesures de la DDC ont été réalisés.

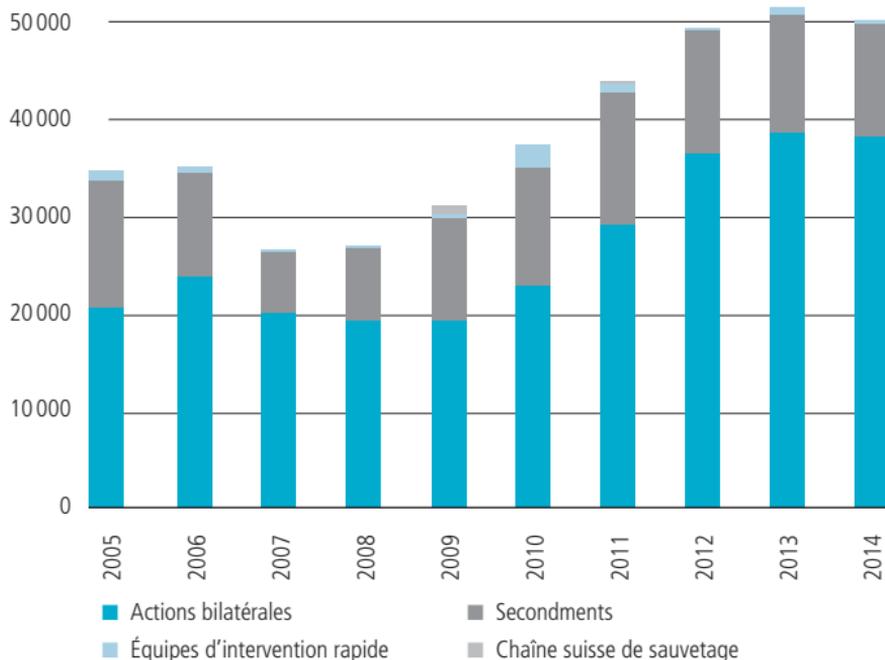
Graphique 9

SECO COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT
PAR THÈME 2014 (EN %) ^a

a Non compris coûts de fonctionnement

Graphique 10

CORPS SUISSE D'AIDE HUMANITAIRE (CSA) : JOURS DE MISSION À L'ÉTRANGER 2005–2014



Graphique 11

AIDE HUMANITAIRE PAR TÂCHE STRATÉGIQUE 2012–2014 (EN %)



Tableau 8

DDC AIDE HUMANITAIRE PAR PAYS ET RÉGION
D'INTERVENTION 2013–2014 (MIO FR.)

	2014	2013 ¹
Afrique	128.6	96.5
Soudan du Sud	17.7	12.5
Soudan	11.3	9.4
Congo (Rép. dém.)	8.8	9.0
Somalie	8.7	7.3
Libéria ^a	7.6	2.5
Mali	6.9	1.6
Ethiopie	6.7	5.8
République centrafricaine	6.5	2.9
Maroc	5.2	3.5
Zimbabwe	5.2	6.2
Kenya	5.2	5.2
Tchad	3.7	2.5
Algérie	3.6	2.3
Madagascar	3.2	2.5
Niger	2.8	3.5
Libye	2.0	0.1
Guinée	1.7	0.6
Côte d'Ivoire	1.5	1.4
Burundi	1.5	2.3
Cameroun	1.3	0.1
Tunisie	1.3	0.2
Egypte	1.1	0.1
Autres pays	2.6	5.5
Projets régionaux et non réparti par pays	12.5	9.4
Amérique latine	27.6	22.0
Colombie	10.9	9.3
Haïti	8.2	7.8
Bolivie	2.8	0.8
Autres pays	2.3	1.6
Projets régionaux et non réparti par pays	3.4	2.5

	2014	2013 ^a
Asie	110.9	104.0
Syrie ^{a b c}	26.6	11.6
Gaza et Cisjordanie ^b	13.3	9.9
Myanmar	10.2	7.7
Iraq ^a	9.1	6.0
Yémen	7.4	7.2
Corée du Nord	7.3	10.0
Afghanistan	5.6	4.9
Jordanie ^b	5.4	8.2
Liban ^b	5.0	12.4
Sri Lanka	5.0	8.2
Pakistan	4.2	4.8
Géorgie	3.9	3.3
Tadjikistan	2.1	1.6
Philippines ^d	1.6	2.8
Autres pays	2.6	4.0
Projets régionaux et non réparti par pays	1.6	1.4
Europe	4.6	0.4
Ukraine	2.5	–
Turquie	1.3	0.2
Autres pays	0.2	0.2
Projets régionaux et non réparti par pays	0.5	–
Autres activités, non réparties géographiquement	191.3	164.4
Contribution générale au Comité international de la Croix-Rouge (CICR)	80.0	70.0
Contributions à des organisations internationales	51.8	39.8
Contributions de programme aux ONG	11.4	10.8
Diverses contributions et coûts de fonctionnement	48.1	43.8
Total	463.0	387.2

a Non compris 22.5 millions de francs financés par le crédit de coopération au développement en 2014 (épidémie Ebola au Libéria, 11.25 mio fr., crise en Syrie et Irak, 11.25 mio fr.)

b La contribution générale à l'UNRWA est comptabilisée sous « contributions à des organisations internationales ». Ce montant de 18.8 mio fr. en 2014 (9.8 mio fr en 2013) se répartit comme suit: 8.4 mio fr. à Gaza et Cisjordanie, 4.7 mio fr. à la Syrie, 3.5 mio fr. à la Jordanie et 2.2 mio fr. au Liban.

c Non compris 14 millions de francs financés par le crédit de coopération au développement en 2013.

d Non compris 2 millions de francs financés par le crédit de coopération au développement en 2013.

Tableau 9

PARTENAIRES DE L'AIDE HUMANITAIRE 2014 (MIO FR.)

Organisations des Nations Unies
Programme alimentaire mondial (PAM)
Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR)
Bureau de la coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA)
Office de secours et de travaux de l'ONU pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)
Fonds de l'ONU pour l'enfance (UNICEF)
Autres organisations des Nations Unies
Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Autres partenaires et actions directes
ONG suisses
Organisations internationales et ONG étrangères
Actions directes du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA) et de la Chaîne suisse de sauvetage
Secteur privé et instituts de recherche
Coûts de fonctionnement, de personnel et de matériel
Total aide humanitaire 2014
Total aide humanitaire 2013

a Ce montant comprend 20 mio fr. pour les produits laitiers suisses et 14 mio fr. pour les céréales.

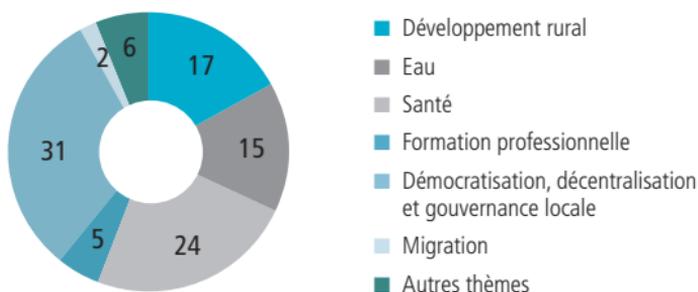
Contributions générales	Contributions spécifiques	Aide alimentaire	Total
51.3	87.1	26.1	164.4
6.0	29.3	26.1	61.4
15.5	19.9	–	35.4
9.5	14.0	–	23.5
18.8	1.1	–	19.9
–	8.9	–	8.9
1.5	13.8	–	15.3
80.0	57.1	–	137.1
0.5	153.0	7.9	161.4
–	27.0	5.3	32.3
0.5	45.5	1.4	47.4
–	39.9	1.2	41.1
–	2.8	–	2.8
–	37.9	–	37.9
131.8	297.2	34.0 ^a	463.0
109.8	243.4	34.0 ^a	387.2

Tableau 10

DDC COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST ET LA CEI
PAR PAYS ET RÉGION PRIORITAIRES 2013–2014 (MIO FR.)

	2014	2013
Pays et régions prioritaires	120.6	102.2
Asie centrale	32.3	27.8
Caucase du Sud	13.7	10.2
Bosnie-Herzégovine	12.9	10.5
Kosovo	12.7	12.2
Albanie	11.8	9.3
Moldavie	10.8	9.0
Serbie	10.3	9.2
Macédoine	9.3	8.2
Ukraine	6.7	5.9
Autres activités	27.9	26.9
Autres pays et régions	12.6	12.4
Contribution à IDEA	0.8	0.8
Contributions de programme aux ONG	6.0	5.6
Diverses contributions et coûts de fonctionnement	8.4	8.1
Total	148.5	129.1

Graphique 12

DDC COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST ET LA CEI
PAR THÈME 2014 (EN %)^a

a Non compris les contributions de programme aux ONG suisses, les activités multisectorielles et les coûts de fonctionnement.

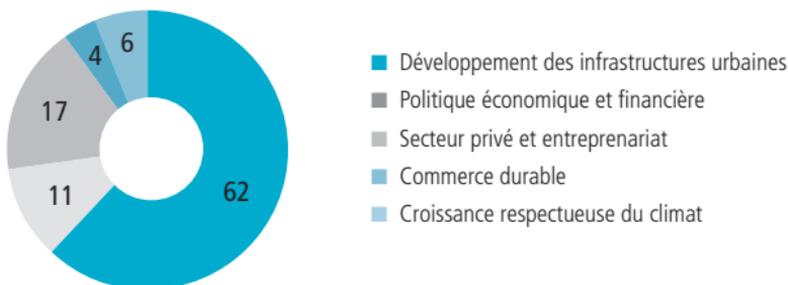
Tableau 11

SECO COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST ET LA CEI PAR PAYS PRIORITAIRE 2013–2014 (MIO FR.)

	2014	2013
Pays prioritaires	81.8	75.8
Tadjikistan	18.4	14.7
Kirghizistan	14.4	11.8
Albanie	12.3	16.2
Ukraine	11.6	9.7
Kosovo	8.7	7.1
Macédoine	5.1	2.8
Bosnie-Herzégovine	4.6	3.0
Serbie	4.5	6.0
Azerbaïdjan	2.3	4.4
Divers	9.1	12.4
Programmes régionaux et autres pays	4.5	8.5
Coûts de fonctionnement (hors pays prioritaires)	4.6	3.9
Total	90.9	88.2

Graphique 13

SECO COOPÉRATION AVEC L'EUROPE DE L'EST ET LA CEI PAR THÈME 2014 (EN %) ^a



a Non compris coûts de fonctionnement

Tableau 12

PARTENAIRES DE LA DDC POUR DES ACTIVITÉS BILATÉRALES 2014
(MIO FR.)

ONG suisses et centres de compétences
dont :
HELVETAS Swiss Intercooperation
Swisscontact
Croix-Rouge suisse
Terre des Hommes, Lausanne
Caritas Suisse
Entraide protestante suisse (EPER)
MSF – Médecins sans Frontières
Solidar Suisse
Pain pour le prochain
Swissaid
Action de Carême
Enfants du Monde
Fondation Village d'enfants Pestalozzi
Education 21
Fédération genevoise de coopération (FGC)
Institutions universitaires et de recherche suisses
Secteur privé suisse
Secteur public suisse
Organisations des Nations Unies, actions multibilatérales
Institutions financières internationales, actions multibilatérales
Autres organisations étrangères et internationales
dont : Comité international de la Croix-Rouge (CICR)
Organisations du Sud et de l'Est
Total des partenaires
Actions directes, coûts de fonctionnement
Total 2014
Total 2013'

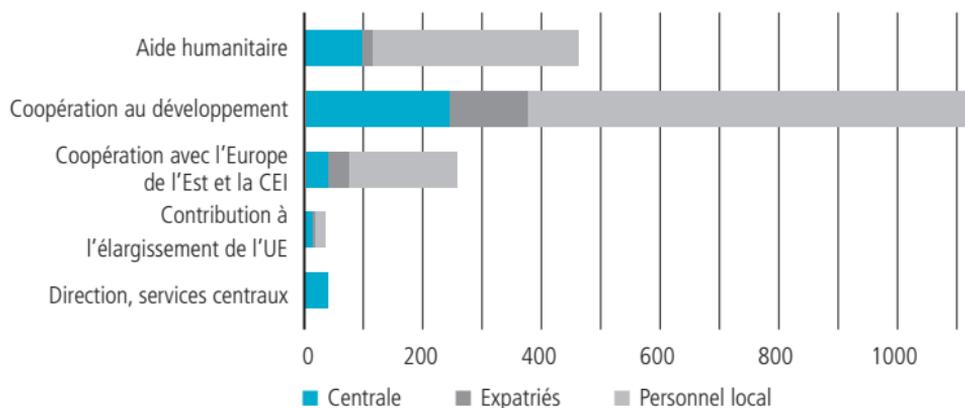
Contributions et mandats spécifiques

Contrib. Progr. ^a	Aide hum.	Coop. au dév.	Coop. Est	Total ^b
118.1	21.9	111.2	14.9	266.1
10.7	1.2	46.1	9.0	67.0
4.3	0.4	22.7	0.2	27.6
9.8	4.4	0.5	3.0	17.7
10.5	1.4	1.6	–	13.5
11.1	1.1	–	–	12.2
7.6	–	–	1.8	9.4
5.7	2.3	–	–	8.0
3.9	-0.2	3.2	–	6.9
6.6	–	–	–	6.6
6.2	–	–	–	6.2
5.8	–	–	–	5.8
2.7	–	2.2	–	4.9
3.7	–	0.1	–	3.8
3.7	–	–	–	3.7
3.3	–	–	–	3.3
0.3	0.6	43.6	11.5	55.9
–	1.1	21.8	6.1	28.9
–	0.9	9.1	2.1	12.2
–	113.1	131.5	21.2	265.8
–	1.0	26.6	7.0	34.5
–	171.3	142.3	30.7	344.3
–	137.1	2.8	–	139.9
–	12.7	182.3	22.2	217.1
118.4	322.7	668.2	115.6	1224.9
–	77.1	176.1	26.1	279.3
118.4	399.8	844.3	141.7	1504.2
112.9	336.6	769.7	122.7	1342.0

a Contributions générales à des ONG pour des programmes de développement et d'aide humanitaire dans les pays du Sud et de l'Est; contributions à des centres de compétence pour des activités de sensibilisation.

b Contribution de la DDC à l'élargissement de l'UE (119.9 mio fr. en 2014) non comprise.

Graphique 14

PERSONNEL DE LA DDC ET DU SECO À FIN 2014
(NOMBRE DE POSTES)

Au 31 décembre 2014, la DDC finançait 1717 postes en équivalent temps plein, dont 353 à la centrale, 166 expatriés et 1198 employés locaux.

Le centre de prestations Coopération et Développement économiques du SECO finançait 205 postes en équivalent temps plein, dont 90 à la centrale, 21 expatriés et 94 employés locaux.

NOMBRE DE PROJETS EN COURS AU 31.12.2014

	DDC	SECO
0.5–1.0 mio fr.	208	17
1.0–3.0 mio fr.	381	88
3.0–5.0 mio fr.	239	56
à partir de 5.0 mio fr.	337	125
Total	1165	286

NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES AU 31.12.2014

	Total	avec présence DDC	avec présence SECO
Bureaux de coopération et de programme	42	40	10
Bureaux intégrés aux ambassades	17	17	7
Bureaux de la contribution à l'élargissement de l'UE	7	7	7
Total	66	64	24



Impressum

Editeurs :

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

Freiburgstr. 130

3003 Berne

Téléphone +41 (0)58 462 44 12

www.ddc.admin.ch

deza@eda.admin.ch

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Holzikofenweg 36

3003 Berne

Téléphone +41 (0)58 464 09 10

www.seco-cooperation.admin.ch

info@seco-cooperation.ch

Rédaction/Coordination/Statistiques :

Etat-major de direction DDC

SECO Coopération

Graphisme/Conception :

Julia Curty, SUPERSCRIP T GmbH, Brügg b. Biel/Bienne

www.superscript.ch

Photos :

Couverture & autres : G.M.B. Akash/Panos

Imprimerie :

galledia ag

9442 Berneck

Le dépliant statistique du rapport annuel est disponible en français, allemand, italien et anglais.

D'autres exemplaires peuvent être commandés à

deza@eda.admin.ch, ou

Téléphone +41 (0)58 462 44 12